REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2020

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux†
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2021
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - décembre 2020
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2020 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI , Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Stèle familiale aux trois personnages. Musée de Picardie, Amiens (© Jean-Louis BOUTILLIER).
- Stèle de Felix. Musée de Picardie, Amiens (© Marc JEANNETEAU).

- IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *Des implantations du Mésolithique ancien dans la vallée du Thérain à Warluis VII (Oise)* par Thierry DUCROCQ, Anne BRIDAULT, Nicolas CAYOL, Sylvie COUTARD & Hélène SEIGNAC.

31 • *Le théâtre romain de Château-Thierry (Aisne)* par Marjolaine JOUANNETAUD avec les contributions de François BLARY, Laurent CAMERINI & Jean-Pierre GELY.

45 • *Nouvelles stèles découvertes à Amiens (antique Samarobriva)* par Éric BINET & Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE.

69 • *Les racines alto-médiévales du village de Plailly (Oise)* par Danaël VEYSSIER.

91 • *Une carrière de pierre de la in du premier Moyen Âge au pied de l'enceinte tardo-antique de Senlis* par Cédric ROMS & Pierre TESTARD.

109 • *L'aile des Preuses du château de Coucy : nouvelle étude monumentale* par Nathalie NICOLAS-GIRARDOT avec la collaboration de Benjamin MICHAUDEL.

139 *La cuisson des briques en meule à Saint-Quentin (Aisne) au début de l'époque moderne à partir des sources archéologiques* par Christophe HOSDEZ & Freddy THUILLIER.

NOUVELLES STÈLES DÉCOUVERTES À AMIENS (ANTIQUE *SAMAROBRIVA*)

Éric BINET & Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE

Au cours des dernières décennies, plusieurs centaines de sépultures à inhumation gallo-romaines ont été trouvées lors d'opérations d'archéologie préventive menées à Amiens, l'antique *Samarobriva*. La plupart d'entre elles datent des IIIe et IVe siècles ap. J.-C. Les aires funéraires qui ont pu être fouillées se situent, pour l'essentiel, à l'est de la ville, le long ou à proximité d'une des principales voies d'accès à l'agglomération (en venant de Saint-Quentin et de Soissons). Elles ont livré un certain nombre de stèles comportant une iconographie intéressante et inscrites pour certaines d'entre elles. Nous présentons ici quatre de ces monuments de la mémoire des habitants de l'antique *Samarobriva*, récemment découverts : deux, dont l'état de conservation ne permet pas de préciser s'il y avait une épitaphe gravée, et deux autres, qui ont conservé le texte inscrit, pour l'une partiellement, pour l'autre presque intégralement comme nous le verrons. Nous allons montrer qu'il est possible de les mettre en lien avec des découvertes anciennes de stèles, ceci offrant de mieux connaître l'antique population de cette ville.

UN ATELIER DE FABRICATION DE STÈLES LIÉ À LA NÉCROPOLE ?

Le secteur de nécropole considéré : Caserne Dejean, rue Just Haüy et collège Janvier et îlot de la Boucherie

Certaines zones de nécropole sont localisées au-delà des limites de la ville du Haut-Empire ; d'autres ont été implantées dans des secteurs anciennement urbanisés et abandonnés lors d'une première phase de récession urbaine au début du IIIe siècle ap. J.-C., comme on peut le constater sur la carte (fig. 1).

Les études touchant à la bio-archéologie et celles se rapportant au mobilier ont fait apparaître des différences notoires quant au statut social des populations enterrées au sein de ces aires funéraires. Cela a notamment été clairement mis en évidence pour les défunts et les défuntes des nécropoles de l'Îlot de la Boucherie (Binet 2012) et de la Direction régionale du travail (Binet 1998), qui constituent un même groupe, et au sein desquelles était enterrée, au moins en majeure partie, une population pauvre et d'origine exogène, contrairement à celle de la Caserne Dejean[1], contemporaine de la précédente, où reposait une population socialement plus élevée et d'origine indigène.

Deux autres petites opérations n'ont livré que quelques sépultures. En tenant compte des faibles superficies explorées, il est possible qu'il y en ait eu davantage. L'intervention de la rue Just Haüy (fig. 2), qui entrait dans le cadre d'une surveillance systématique des travaux dans le centre ville d'Amiens et ses abords immédiats, a permis la fouille de neuf tombes (Binet 1989). L'intervention préalable à l'extension du collège Janvier (fig. 2) a débouché sur la découverte de quatre sépultures (Binet 1997), qui sont venues compléter les observations jadis effectuées dans ce secteur par Charles Pinsard (1819-1911), architecte et passionné d'histoire (membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie), lors de la construction de cet établissement scolaire sur le terrain des Petites Soeurs des Pauvres[2].

Ces deux petits chantiers d'archéologie préventive ont toutefois permis la découverte des éléments qui nous intéressent directement ici : des stèles et des fragments de stèles funéraires, faisant écho à d'autres stèles plus anciennes dessinées par C. Pinsard dans ses manuscrits et conservées au Musée de Picardie[3]

En effet, quels que soient l'origine et le statut social des personnes enterrées au sein de ces

1 - Cette caserne est installée en 1909 dans l'espace du grand séminaire fermé trois ans plus tôt. Celle-ci est elle-même désaffectée en 1999, puis classée sur la liste des Monuments Historiques en 1993, et fait l'objet d'une opération immobilière en 2013 qui donne lieu à une intervention d'archéologie préventive (Binet 2016).
2 - Celles-ci s'étaient installées dans cette rue dès 1859.
3 - Pinsard ms. Il a regroupé ses observations dans soixante-douze manuscrits intitulés *Les rues d'Amiens, notes sur l'histoire et la topographie d'Amiens*. Il légua cet ensemble à la bibliothèque de la ville d'Amiens sous forme d'un fonds qui porte son nom. L'ensemble des rues de la ville, anciennes et modernes, a été répertorié par ordre alphabétique et accompagné à chaque fois d'un descriptif précis.

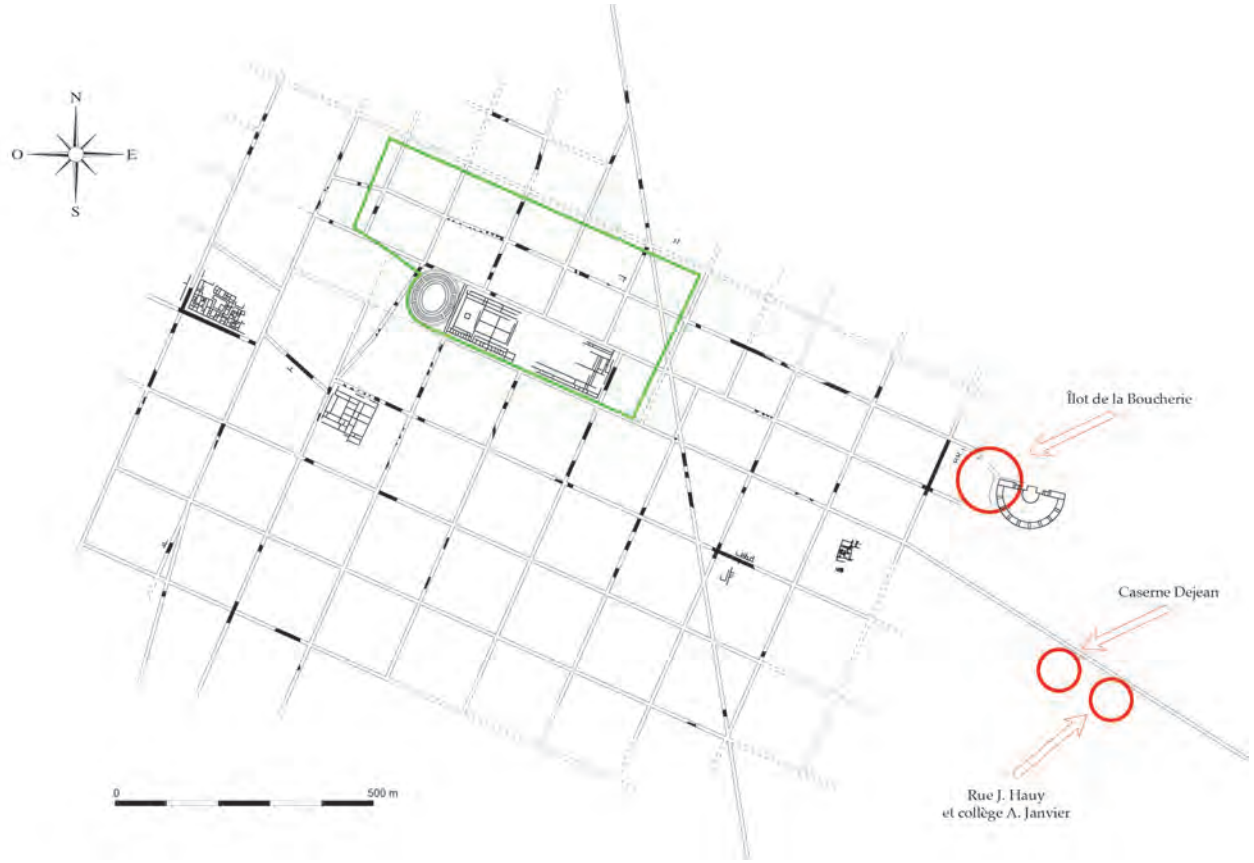

Fig. 1 - Localisation des aires funéraires de l'Îlot de la Boucherie, de la rue Just Haüy et du collège Janvier et de la Caserne Dejean par rapport à la ville du Haut-Empire et à l'enceinte du Bas-Empire (DAO Éric Binet).

aires funéraires, une même question se pose : les sépultures étaient-elles visibles dans le paysage ? Si oui, par quel moyen, hormis de grands monuments très ostentatoires qui, pour l'instant, font défaut à *Samarobriva* ? Un premier élément de réponse peut être apporté par l'organisation spatiale des tombes. Pour certaines de ces nécropoles, au cours de plusieurs décennies d'utilisation, il y a peu de recoupements de sépultures entre elles grâce à une organisation de surface, comme cela semble être le cas pour les cimetières de la Caserne Dejean, de la rue Just Haüy et du collège Janvier. La mise au jour de quelques stèles en craie, matériau local, va dans ce sens, marqueurs qui devaient côtoyer des éléments en bois qui n'ont laissé aucune trace.

Stèle n°1 : un couple ?

Une d'entre elles a été mise au jour dans le comblement de la sépulture 2 de la rue J. Haüy (fig. 2), face vers le bas[4]. Étant donné sa position, il est peu probable qu'elle puisse être associée directement à cette tombe. Grossièrement élaborée, elle est en craie blanche et de forme irrégulière. Très mutilée et incomplète, elle a une hauteur de 40 cm, pour une largeur de 30 cm et une épaisseur de 26 cm. Le décor de cette stèle représente deux personnages drapés, sculptés dans une niche légèrement surcreusée. Celui de droite, apparemment un peu plus petit que le second (une femme ?), a les bras pliés et semble porter un objet posé sur ses deux mains (fig. 3). L'usage de tenir un objet distinctif est très répandu. On peut déjà le voir clairement sur la stèle à un personnage, conservée au musée de Picardie à Amiens dont la provenance est inconnue[5] (fig. 4). La femme représentée est vêtue d'une tunique longue et tient dans la main droite la *mappa*, cette serviette du quotidien, et de l'autre un panier de fruits ou de pains, tous deux liés au repas funéraire et éminemment symboliques dans ce contexte.

Une autre représentation similaire du faubourg de Noyon montre une femme, corpulente, tenant la *mappa* de la main droite et un coffret de la gauche, datée de la fin du IIe siècle ou du IIIe siècle (fig. 5). Ce type de représentation est très fréquent chez les Trévires, les Médiomatriques et les Lingons[6].

4 - Cette stèle a été signalée dans le catalogue Bayard & Mahéo 2006, p. 192 cat. 268 par P.-E. Gillet. Pour l'iconographie, il est précisé que ce serait une déesse-mère accompagnée d'un enfant ; nous songeons davantage à un couple.

5 - Espérandieu, 3951. H. 70 cm, l. 40 cm, ép. 17 cm. Découverte en 1876 ; en calcaire dur.

6 - Humbert-Bucher 1998, p. 15-17 et partic. p. 16 fig. 9.

Fig. 2 - Les nécropoles de la rue Just Haüy et du collège Janvier (RO et DAO Éric Binet).

Fig. 3 - Stèle n° 1. Monument funéraire représentant probablement un couple ; découvert rue Just Haüy. Inv. M.P 992.12.1, Musée de Picardie, Amiens (© Marc Jeanneteau).

Fig. 4 - Stèle de jeune femme. Provenance inconnue. Espérandieu 3951. H. 70 cm, l. 40 cm, ép. 17 cm. Inv. M.P 1876.122, Musée de Picardie, Amiens (© Irwin Leullier).

Fig. 5 - Stèle funéraire en haut relief, niche en cul de four avec pilastres et chapiteaux grossièrement représentés. Découverte en 1876, rue du Faubourg de Noyon. H. 56 cm, l. 42 cm, ép. 14 cm. Espérandieu 3934. Musée de Picardie, Amiens. Inv. MP 1876.125 (© Irwin Leullier).

Un autre exemple à Amiens est visible sur la stèle très endommagée où l'on voit un couple, la femme tient la *mappa* et les deux enfants (ou servants) à capuchon sont tournés vers la femme, le plus petit, visage vers le haut, lui tend un coffret ou un panier (fig. 6). Le caractère funéraire de cet ensemble nous semble le plus probable.

Enfin, deux autres stèles funéraires montrent l'une deux personnages, l'autre une seule.

Dans le premier cas, on voit deux jeunes femmes aux longues tuniques, aux cheveux tirés vers l'arrière, sans doute en chignon bas sur la nuque, coiffure typique de l'époque sévérienne ; le visage de la seconde est fortement mutilé. Elles tiennent des objets très difficilement identifiables. L'une le saisit à deux mains dessus et dessous : on doit y voir un petit animal de compagnie soit un chien soit un lapin ; l'autre porte de la main droite peut-être un panier de fruits ou de pains ou une balle (?), sa main gauche descend au niveau de la hanche (fig. 7). Cette stèle a beaucoup de points communs avec celle trouvée à Bordeaux de Cintu[---][7] : la même coiffure, le même animal dans les bras, tenu de la même manière. Cette représentation est datée entre 217 et 235 (fig. 8). Il est donc possible qu'elles soient contemporaines. La représentation du lapin en contexte funéraire dans les bras du défunt[8] est également attesté à Dijon[9] et à Sens[10].

7 - Braemer 1959, n °64 p. 84-85 ; ILA-Bordeaux, 85. MAB Inv. 60.1.231.

Fig. 6 - Stèle de couple avec deux enfants ou deux serviteurs. Provenance inconnue. Inv. M.P 997.3.7, Musée de Picardie, Amiens (© Marc Jeanneteau).

Fig. 7 - Stèle funéraire avec deux femmes tenant des objets et animal de compagnie. Inv. M.P 1876.114, H. 36 cm, l. 25 cm, E. 11 cm, Musée de Picardie, Amiens. (© Irwin Leullier).

8 - Voir EDME p. 336-337. Trois hypothèses sont présentées : animal domestique, métier ou offrande alimentaire. Cette dernière possibilité est présentée en parallèle avec les paniers de fruits ; toutefois, le geste et l'animal visiblement vivant n'invitent pas à considérer le lapin comme repas, à la différence du lièvre tenu par le chasseur de Vertault (CAG 21-3, p. 288), assurément mort.
9 - Espérandieu 2406.
10 - Espérandieu 2835 et 2769

Fig. 8 - Monument de Cintu[---]. Braemer 1959, n° 64 p. 84-85 ; *ILA*-Bordeaux, 85 (© MAB Inv. 60.1.231).

Fig. 9 - Stèle funéraire de calcaire avec une femme aux traits grossiers dans une niche, vêtue d'une tunique et d'un manteau, tenant ce qui est probablement un gobelet ou la *mappa*. Provenance : Sablière, Faubourg de Noyon. Espérandieu 3959. Inv. M.P 1876.120, Musée de Picardie, Amiens. H. 31 cm, l. 18 cm, ép. 14 cm (© Irwin *Leullier*).

Dans l'autre cas, il y a une personne, une femme, aux traits grossièrement sculptés, vêtue d'une tunique et d'un manteau, la tête couverte par un voile ou par la capuche du *cucullus*, dans une niche, tenant ce qui est probablement aussi une *mappa* (fig. 9). Ces deux représentations sont dans le même style, avec un petit monument à sommet triangulaire frustre. On peut ajouter une autre stèle assez semblable signalée par Pinsard et repris par Espérandieu, attestée depuis 1876, dont l'exécution est très proche de la précédente quoi que plus grossière encore dans sa conception[11].

En tout cas, il ressort que les personnages apparaissent debout, de face, avec une tunique longue ne laissant apparaître que les pieds ; la femme tenant la *mappa*, souvent pliée en deux et déployée en longueur, systématiquement de la main droite. Comme cela a pu être repéré ailleurs, la *mappa* est principalement tenue par la femme[12]. Sa représentation chez les Ambiens semble correspondre à une mode que l'on peut retrouver en Franche-Comté[13] : la serviette est tenue droite, presque raide, pliée en deux avec la partie arrondie sur le dessus. Il est donc vraisemblable que le personnage de la stèle n° 1 (fig. 3) que l'on voit à gauche soit une femme serrant la *mappa* et l'autre son époux.

La petite opération du collège Janvier a apporté un peu plus d'éléments explicatifs. Un puits d'extraction de craie, profond d'au moins 7 mètres, y a été découvert (fig. 2). Il était séparé des sépultures par un petit fossé, qui correspond très certainement à la limite méridionale de l'aire sépulcrale et se trouve donc en dehors de cette dernière. L'hypothèse de la présence d'un atelier dans ce secteur, jouxtant les espaces funéraires, peut être avancée. Sur la maquette présentée au musée de Reims, on peut voir la reconstitution d'un atelier que l'on peut considérer ici comme similaire (fig. 10).

Stèles n° 2 et 3 : scènes familiales

Deux stèles pratiquement complètes ainsi que deux fragments ont été trouvés dans le comblement de ce puits.

11 - Espérandieu 3953. Le sommet de cette stèle est arrondi mais il a pu être émoussé. H 31 cm, l. 17 cm, ép. 13 cm. L'objet que tient cette femme vêtue d'une tunique et d'un manteau n'est plus identifiable.
12 - Pour l'homme, moins représenté à Amiens, l'objet qu'il tient et peu identifiable. Le jeune homme de la stèle aux trois personnages (fig. 17) tient un gobelet. `
13 - Humbert-Bucher 1998, p. 16 (dessins).

Fig. 10 - Maquette du Musée de Reims (© Christine Golopeau).

Stèle n° 2 : groupe de quatre personnes

La première est une stèle incomplète (fig. 11a et b), quadrangulaire, de 30 cm de large et d'une hauteur minimum de 37 cm, dont la partie supérieure est arrondie. Elle représente trois petits personnages encadrant un individu plus grand. Les traces de drapé nous indiquent le port de la tunique par les différents personnages. Les quatre sont debout dans une niche en cul-de-four. Il est possible que des pilastres aient encadré la scène. Les deux personnages situés aux extrémités de ce petit monument semblent avoir les bras repliés sur le ventre comme pour tenir un objet. La mauvaise qualité de la sculpture empêche d'effectuer une description précise de la représentation. Est-ce une femme entourée de ces trois filles ? ou un époux au centre et, à sa gauche, son épouse tandis qu'à droite se placeraient les deux enfants ? On a parfois tendance à représenter le mari en des proportions un peu plus grandes que sa conjointe. On voit très bien ce phénomène à Cologne sur le monument de C. Iulius Maternus dans une scène de banquet funéraire[14]. Ici, il pourrait s'agir de l'ébauche d'une stèle, auquel cas cela contribuerait à accréditer l'hypothèse de la présence d'un atelier de tailleur de pierre à proximité de la nécropole.

On peut ajouter la stèle de la nécropole du Mont-aux-Aigles[15], près de celle du faubourg de Noyon, où l'on voit sur le manuscrit de Pinsard trois personnes, une femme, un autre individu et soit un petit enfant, sans doute une fille, soit une petite servante.

On peut aussi rapprocher ce groupe de deux autres stèles déjà connues comportant cinq personnes, mêlant adultes et enfants. Tout d'abord, l'une, issue du terrain des Petites Sœurs des Pauvres, dessinée par Pinsard[16] (fig. 12) comporte une mère assise au centre, ses deux filles (?) de part et d'autre et deux personnages féminins plus petits en bas

14 - CIL, XIII, 8267a.
15 - Pinsard ms 1374 E, p. 187, voir CAG 80-1, p. 215 fig. 318.
16 - Pinsard ms 1394E, p. 323 ; voir CAG 80-1, p. 211 fig. 305.

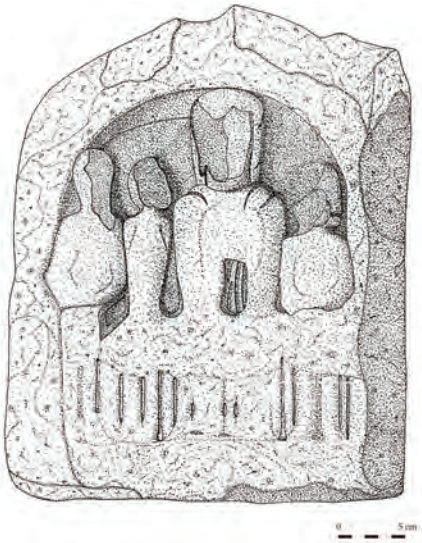

Fig. 11a et b - Stèle n° 2. Groupe de 4 personnes debout, stèle 1, provenant du collège A. Janvier Musée de Picardie. (© a Marc Jeanneteau ; b dessin B. Béthune, Inrap).

Fig. 12 - Stèle à cinq personnages provenant du faubourg de Noyon, rue Jules Barni en 1904. Dessin de Pinsard ms 1394E, p. 323, Inv. M.P 2002.3.55, Musée de Picardie (© Irwin Leullier).

Fig. 13 - Stèle de calcaire aux cinq individus (femmes ?) alignés debout à la tunique longue tenant des paniers de victuailles (?). Espérandieu 3958. H. 29 cm, l. 19 cm, ép. 12 cm. Inv. M.P.1876.117, Musée de Picardie, Amiens (© Irwin Leullier).

de la scène, représentants très probablement des servantes, la taille réduite correspondant au statut social inférieur comme c'est le cas sur la stèle de C. Iulius Maternus à Cologne, évoquée plus haut[17].

Ensuite, on peut ajouter à ces groupes familiaux[18], une stèle de groupe provenant du faubourg de Noyon, près de Saint-Acheul, comprenant cinq personnages féminins en tunique longue, dominés par l'une d'entre elles, mains rapprochées tenant probablement des objets grossièrement représentés (fig. 13). La plus grande semble tenir une sorte de sceptre raccourci ou de canne au pommeau arrondi, tandis que celle au centre pourrait tenir la *mappa* (?). Il est dommage qu'aucune inscription ne vienne nous éclairer pour mieux en comprendre la signification.

Si les premières stèles sont assez conformes au modèle funéraire avec une allusion nette aux agapes funéraires, la seconde série revêt en plus un caractère un peu différent[19]. L'alignement (fig. 13) pourrait correspondre à une phase du rituel lié aux funérailles (*pompa funebris*) et vu le nombre de personnages, on ne peut exclure un groupe organisé (*collegium*), association religieuse[20] qui prend en charge moyennant une cotisation de ses membres tout ou une partie des frais de la cérémonie et de la tombe. Cette démarche est avant tout considérée comme touchant les catégories sociales humbles afin que celles-ci puissent bénéficier d'une personnalisation de la cérémonie et de la sépulture[21]. La mise en exergue d'un personnage féminin assis (fig. 12) est intrigant car on pense au culte des Mères, des *Matrae* et des Matrones[22], souvent associées à un substrat indigène où elles avaient pour rôle d'assurer la protection du groupe ethnique. Leur culte a été particulièrement populaire en Gaule du Nord à l'apogée de l'Empire. Elles s'insèrent parfaitement dans le panthéon civique. La forte présence de représentations féminines dans les nécropoles de l'est de la ville de *Samarobriva* laisse entendre que certaines d'entre elles pourraient être identifiées à des Mères et qu'elles devaient jouer un rôle au moment des banquets funéraires, une fonction psychopompe et sans doute aussi de protection des sépultures (voir fig. 22-24). Dans le cas présent, on peut tenter un rapprochement avec un graffite d'Amiens[23] où l'on trouve la mention d'une dédicace publicis Iunonis. Ce culte des *Iunones* se trouve en Italie du Nord[24] où les dédicaces aux *Matronis Iunonibus* montre une dévotion des femmes et des jeunes filles pour ces Mères dont elles invoquent la protection.

Stèle n° 3 : un adulte, un enfant

La seconde, également incomplète, est du même type que la précédente (fig. 14a et b). Elle mesure 23 cm de large et, au minimum, 37 cm de haut. La partie supérieure est manquante. La facture est assez grossière. Deux personnages drapés (un grand et un petit) y sont représentés, également en pied.

Le grand, à gauche, a le bras droit replié sur la poitrine et semble tenir un objet. Au premier abord on pourrait penser qu'il agrippe le drapé du vêtement ou une écharpe, mais il est bien plus probable que l'on ait également à identifier la *mappa*

17 - Deux petits serviteurs encadrent le couple ; la femme est décédée et le mari, un vétéran, a fait réaliser la stèle.
18 - De singuliers groupes familiaux sont aussi attestés en terre cuite, par cinq ou sept en Germanie et Gaule Belgique, voir Krier 2016 : figures familiales de dévots mêlant adultes et enfants...
19 - Espérandieu 1913, n° 3958 (numéro à rectifier dans la CAG 80-1, p. 211).
20 - Hatt 1986, p. 77 ; Laubry 2012. Ici, nous n'avons pas d'inscription prouvant cette démarche et l'on ne peut que présenter l'hypothèse d'une association religieuse ou proprement funéraire en raison de l'iconographie. Nicolas Laubry (p. 123 et s.) souligne la difficulté que l'on a à repérer ce type d'associations. Celles-ci sont surtout observables au IIe et au début du IIIe siècle.
21 - Laubry 2012, p. 125. Le texte le plus célèbre sur ce type d'organisation est celui des dévots de Diane et d'Antinoos, CIL, XVI, 2112.
22 - Voir la mise au point Raepsaet-Charlier 2015, partic. p. 213-214.
23 - Roffin & Vasselle, 1966 (AE, 1966, 268). L'objet est une cruche en terre cuite à pâte jaune, décorée au peigne, trouvée dans le remblai d'un puits.
24 - CIL, V, 5450 (ILS, 4826), Arcisate, Transpadane, *Regio* XI ; V, 5249 (ILS, 3122), Côme, Transpadane, *Regio* XI ; XI, 8082, Macerata, *Regio* VI ; V, 3237, Vérone, *Regio* X.

Fig. 14a et b - Stèle n° 3. Groupe familial, un adulte, un enfant, stèle 2, provenant du collège A. Janvier (Musée de Picardie @Irwin Leullier et dessin B. Béthune, Inrap).

et l'on voit là aussi qu'elle était probablement pliée en deux comme le sillon le laisse à voir[25]. Cette serviette, liée aux agapes funéraires, est tenue aussi bien par des hommes que par des femmes, même si celles-ci sont plus nombreuses ; ce n'est donc pas un élément discriminant pour déterminer le sexe de l'individu. Le bras gauche est moins plié et le poing fermé se situe au niveau de la taille ; on ne voit pas bien s'il y avait un objet également dans cette main.

Le petit personnage est probablement un jeune garçon aux cheveux très courts. L'oreille gauche, le nez et la bouche sont visibles. Il a les bras pliés et tient une grande boîte quadrangulaire posée sur les avant-bras. Il pourrait tout à fait s'agir d'un coffre, peut-être un coffret à bijoux si l'autre personnage est une femme.

La partie inférieure de la stèle est arrondie : soit elle est inachevée, soit elle était destinée à être légèrement enterrée au-dessus de la sépulture ou enchâssée dans un autre élément puisque instable en l'état. La ressemblance, tant au niveau stylistique que de la composition, avec la stèle de la rue J. Haüy est incontestable. La similitude entre ces deux objets, contemporains, accréditerait également l'hypothèse de l'atelier, d'autant que ces petits monuments funéraires pourraient avoir été taillés par le même artisan.

Stèle à animal

Stèle n° 4 : Fragment de stèle au chien ?

La troisième n'est représentée que par un fragment d'environ 20 x 20 cm (fig. 15) provenant de l'angle inférieur droit d'une stèle. Un animal y est partiellement conservé. Il pourrait s'agir de l'arrière-train d'un chien. Cet animal apparaît fréquemment sur les stèles funéraires[26] d'enfants comme animal domestique ou on le voit aussi sur des stèles à caractère religieux en qualité de symbole ou plus souvent de gardien de la divinité[27]. Ce cas de figure s'observe pour les déesses-mères comme *dea Nehalennia*, la divinité germano-celtique de la cité des Ménapiens, mais aussi pour des divinités par exemple en territoire lingon ou éduen[28]. Le chien est un symbole de fidélité et de protection : il peut représenter le gardien de la tombe aussi bien pour un enfant que pour un adulte ou des richesses

25 - Le drapé ou/et une écharpe-manteau peuvent aussi être tenu(s) par les personnages représentés ; voir Humbert-Bucher 1998, p. 20-21.
26 - Lepetz 1996, p. 148-149 ; Edme 2017, p. 333-335.
27 - Lepetz 1996, p. 148 fait l'inventaire des attestations dans Espérandieu.
28 - Voir Lamy 2014 n° 7. Le dieu aux oiseaux de Moux est gardé par un chien assis, placé du côté de sa jambe droite. Pour un exemple récent de stèle d'enfant avec un oiseau, un chien et des tablettes à écrire, Venault *et al*. 2009, n° 78, p. 183.

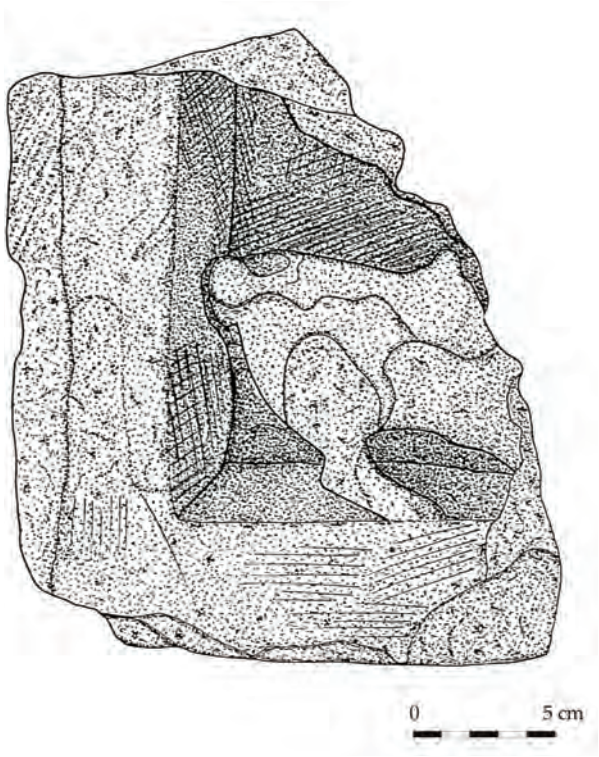

Fig. 15 - Stèle n° 4. Chien ? Stèle 3, provenant du collège A. Janvier (dessin B. Béthune, Inrap).

à protéger comme dans le cas de cette déesse qui protège les commerçants et leur précieuse cargaison. Dans le contexte funéraire, le chien, animal de compagnie ou compagnon de chasse, est un signe distinctif d'une certaine aisance sociale. Bien souvent, les chiens sont pourvus d'une queue plus ou moins longue sur les reliefs ; or, celle-ci semble courte, raccourcie ou enroulée. Il est possible aussi que l'animal soit un petit cochon ou un lapin, et dans ce cas, on peut également entrevoir une référence à la chasse, un loisir assez caractéristique des notables comme le texte du Testament du Lingon le montre clairement.

LES FRAGMENTS D'UNE STÈLE REMARQUABLE

Stèle n° 5

Un monument pour trois personnes ?

Cette stèle, bien que très incomplète, est incontestablement la plus spectaculaire et la plus intéressante de ce lot (fig. 16a et b). Ce fragment provient de l'angle supérieur gauche d'une grande stèle à acrotères. Au moins deux personnages, mais plus probablement trois, y étaient représentés. En effet, la partie en creux devait avoir une largeur légèrement inférieure à 60 cm, ce qui laisse largement la place pour qu'y figurent deux autres personnages, en plus de celui qui apparaît. La largeur totale de la stèle devait se situer aux alentours de 80 cm, voire plus. L'acrotère subsistant est constitué d'une tête féminine haute de 22 cm couverte d'un voile, représentée de trois-quart par rapport au reste du monument. Il s'agit d'un élément de décoration funéraire. Les stèles à acrotères en forme de visage sont attestées en Gaule sur des cippes et des tombeaux richement ornés. Les monuments funéraires trévires et aussi des cippes ou autels funéraires plus modestes comme à *Avaricum* (Bourges, Gaule Aquitaine) sur le monument d'un enfant du nom de Mercurialis comportent ce type de décoration (fig. 17)[29].

La tête d'un homme, haute d'environ 18 cm avec le cou, est conservée dans la partie supérieure gauche de la niche. Les cheveux sont mi-longs à l'arrière, courts sur le devant, probablement bouclés comme le suggère l'aspect en écailles de la chevelure, divisée en deux parties au milieu du crâne. Le personnage, qui semble relativement jeune, porte un collier de barbe également bouclée. Les oreilles sont finement sculptées. Le nez, bien que mutilé, semble long et fin. Les yeux sont rapprochés. Il est possible qu'à droite il y ait eu la représentation d'au moins une femme comme le texte le suggère.

L'inscription

Un bandeau occupe la partie supérieure de la stèle. Une inscription mutilée y est gravée : la fin de l'inscription a disparu jusqu'à la base du chapiteau et pourrait correspondre à la partie iconographique directement dessous : la tête d'homme, tandis qu'au centre, il y aurait le texte relatif à une femme (le début est incomplet et tronqué en haut), le défunt pouvant être l'enfant du couple représenté au centre et voir son nom inscrit en premier (ici disparu). Sur les chapiteaux des pilastres latéraux devait figurer, en lettres plus grandes la référence aux dieux Mânes :

[D] / / M

[…] ENS·VIVA· T ·CASIV […].

[D(is)] // M(anibus). // […mater do]llens uiua, T. Casiu[s…, pater maerens, uiuus, p(osuerunt) ou f(ecerunt) ?].

« Aux dieux Mânes, à (nom du défunt), (nom de femme, mère) éplorée, de son vivant et T. Casius… (père affligé, de son vivant, ont élevé ce monument) ».

La hauteur des lettres est d'environ 2,8 cm. La hauteur du M est de 4,6 cm. Des éléments de ponctuation (triangle, pointe vers le bas) sont clairement visibles à trois reprises, séparant mots et abréviation.

29 - *AE*, 1967, 305 ; *CAG* 18, p. 125

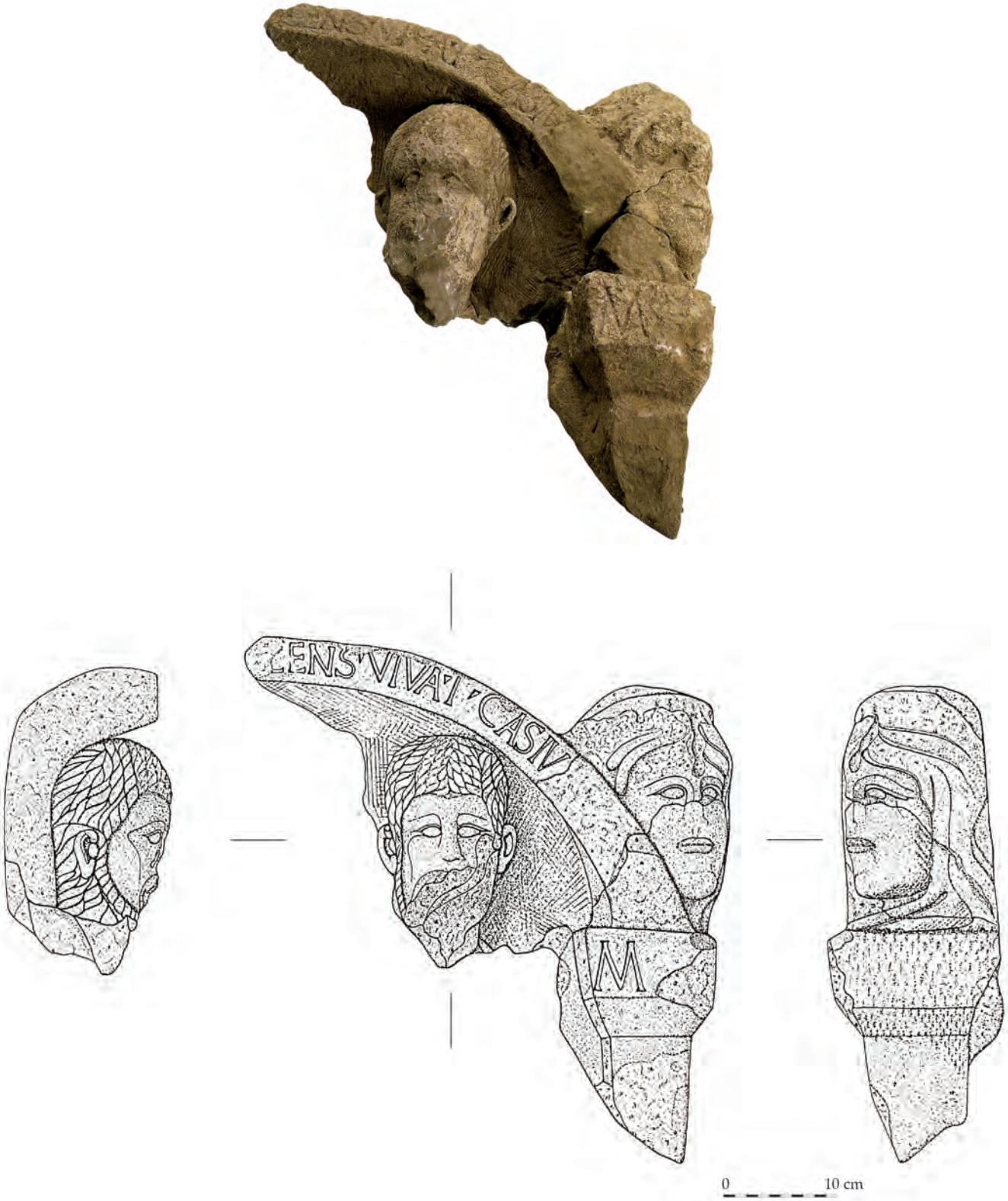

Fig. 16a et b -Stèle n° 5. Groupe familial de trois ? personnes provenant du collège A. Janvier (Musée de Picardie, Amiens @ M. Jeanneteau, dessin B. Béthune, Inrap).

Fig. 17 - Musée du Berry Bourges, *Avaricum*. Cippe en forme de temple quadrangulaire, richement décoré, où figure un enfant dans une niche, inscription gravée sur une frise courbe. Inscription, *AE*, 1967, 305 : Mercurialis.

Le bandeau supérieur est séparé de la partie latérale gauche de la stèle par un petit fronton et le chapiteau surmontant le pilastre porte la lette M. Il est permis de penser que le même dispositif devait accueillir la lettre D à droite pour former l'invocation aux dieux Mânes. À Amiens, deux stèles tardives portent sur les acrotères latéraux ces abréviations classiques[30], mais elles sont dans la suite de l'inscription suivies de la référence à la *memoria* du défunt. En tout cas, ce monument s'insère dans l'ensemble de la typologie des stèles locales.

L'indication VIVA peut correspondre à la personne, une femme, qui réalise l'épitaphe de son vivant pour elle-même et des membres de sa famille[31]. Cet usage romain s'est répandu en Gaule et les Ambiens aisés l'ont visiblement adopté. C'est la première mention en toutes lettres de cette pratique dans la cité, à laquelle on peut ajouter la consécration sous l'*ascia* du monument aux trois personnages (fig. 18).

La lettre qui suit est endommagée. Elle peut correspondre à un P ou à un F et se comprendrait comme le verbe *p(osuit)* ou *f(ecit)*, action de la même

30 - Sur les quatre stèles tardives de soldats (fin IIIe-début IVe siècle), deux comportent encore ces acrotères où ont été gravés le D et le M. La référence à la mémoire se place ensuite dans le texte suivie du nom au nominatif (d'où leur datation tardive). La première est celle du *CIL*, XIII, 3495 : *D(is) M(anibus) / e(t) M(emoriae), / Val(erius) Zurdigix, / dec(urio ?) A[---] / [---]*. « Aux Dieux Mânes et à la Mémoire, Valerius Zurdigix, decurion A? ». La seconde est celle du *CIL*, XIII, 3492 : *D(is) [M(anibus)] / [e(t)] M(emoriae), / [Val(erius) ?] Ianuarius, imag/[i]n(ifer) n(umeri) Ursarien(sium), ciues / [Se]quan(us), uix(it) annos / [---]VIIII, Seuerianus frat(er) / memor(iam) posuit*. « Aux dieux Mânes et à la Mémoire, Valerius Ianuarius, porte-enseigne du numerus des Ursarienses, citoyen séquane, a vécu [---] ans ; son frère Seuerianus lui a élevé un tombeau ».

31 - Mathieu 2010, p. 57-58 constate que *uiuus* / *uiua* est indiqué quand on a un groupe d'au moins trois personnes. Un monument funéraire de Langres laisse à voir quatre membres d'une même famille, deux hommes, deux femmes : *CIL*, XIII, 5884 ; Le Bohec, *ILGB Lingons*, 570. Voir Mathieu 2010, p. 312.

Fig. 18 - Stèle familiale aux trois personnages mise au jour au Moulin-du-Roi. IIe siècle ap. J.-C. Pierre calcaire de Saint-Maximin (Oise), trouvée en remploi dans la muraille tardive en 1888. H. 118 cm, l. 75 cm, ép. 57 cm. Espérandieu 3944. Inv. M.P.88.3.96. Musée de Picardie, Amiens (© Jean-Louis Boutillier.)

personne, mais ce pourrait être également un T, dans ce cas, il faudrait plutôt y voir l'initiale du prénom Titus du personnage suivant. En conséquence, la mention liée à l'érection du monument pourrait concerner les deux parents survivant à leur enfant. Avant VIVA, il reste la séquence *-cens* ou *–lens* ; même si la lettre est un peu abîmée, la lecture du L est quasi assurée par l'horizontalité du trait de cette lettre. En Gaule Narbonnaise une *mater doliens* (sic) à Baron[32], mais c'est un *unicum*. Ailleurs, comme à Rome, on trouve des parents affligés qui expriment leur sentiment : une mère souffrant, *mater dolens*, réalise l'épitaphe de son fils décédé à quinze ans et en profite pour ériger de son vivant un monument familial[33]. À Lyon, une mère pleure son fils mort à l'âge de dix-neuf ans[34]. Elle rend compte de sa souffrance ainsi : …*mater dolens obitu / fili(i) pientissimi et dulcissimi*. En effet, les parents peuvent exprimer leur souffrance et leur tristesse en étant *dolentes* ou *maerentes*, et c'est souvent la mère qui indique plus fréquemment sa douleur, soulignant l'ampleur des larmes versées[35]. Cette affliction clairement exprimée s'adresse surtout à des enfants adolescents ou à de jeunes adultes, en qui les parents avaient mis beaucoup d'espoir. À Amiens, on ne dispose pas d'attestation écrite et gravée de ce sentiment mais on perçoit la tendresse et l'affliction à travers la stèle des marchands mise au jour au Moulin-du-Roi, et exposée au musée de Picardie à Amiens (fig. 18)[36]. Le fils est encadré de ses parents, visage triste et ridé, traits tirés, et la mère, dont le visage est endommagé, l'entoure de son bras gauche, accompagnant son fils dans la mort avec une tendresse éplorée. La stèle s'apparente à celle-ci tant par la taille que par sa qualité d'exécution, mais aussi sans doute par la répartition des personnages : le père Titus Casius [...] serait le personnage barbu, à sa droite il pourrait y avoir le défunt, alors au centre et à la droite de celui-ci sa mère éplorée.

Il nous manque le nom du défunt, qui pourrait être également T. Casius (...) ou Casia (...) ; pour la mère, le nom a disparu. Pour le père, il y a la place pour des *tria nomina*, un élément (plus ou moins abrégé) de parenté (*pater, frater*…), de sentiment (*maerens*…) et d'action avec la mère (*posuerunt, fecerunt*). Pour le prénom et le gentilice, la séquence T. Casiu[s…] serait une possibilité tout à fait convaincante : il pourrait être le père éploré. Petit détail technique : si tel était le cas, le nom du père serait précisément gravé juste au-dessus de sa propre tête. Casius[37] est un gentilice attesté dans tout l'Empire, en particulier en Afrique. Il est plus fréquent sous la forme Cassius. En Gaule Belgique, il pourrait s'agir d'un nom d'assonance[38] : Cassius ou Verus ont des échos aussi bien du côté celtique (Catius) que germanique et le nom latin recouvrirait ainsi un nom indigène, d'où son choix privilégié. En Gaule Belgique, il y a neuf Cassii répertoriés[39] comme gentilice dont un chez les Morins, L. Cassius Nigrin(us)[40]; le nom est également attesté en Germanie, chez les Tongres, par exemple avec Cassius Pompeianus[41].

Datation du monument

De plus, la dédicace aux dieux Mânes abrégée aux seules initiales est caractéristique dans les Gaules et les deux Germanies des IIe et IIIe siècles ap. J.-C. De nombreux parallèles se trouvent en Gaule, en particulier chez les Lingons aux IIe et IIIe siècles. Cette stèle pourrait aussi être comparée à celle de L. Sec(undius) Cintucnatus, de son épouse Cl(audia) Matua et de leur fille Senodonna découverte à Bordeaux[42], réalisée pour trois personnes, où seul un acrotère est conservé, portant par ailleurs la lettre M, et qui est datée du règne de Marc Aurèle par François Braemer pour des raisons stylistiques et le port de la barbe par Lucius Secundius Cintucnatus (fig. 19). Chez les Bituriges Cubes, un monument[43] pour trois personnes présente également des ressemblances.

En tout cas, pour le monument d'Amiens, les différentes observations effectuées sur ce fragment semblent indiquer qu'il serait antérieur au reste du mobilier, notamment céramique, retrouvé dans le comblement de la fosse qui a pu se faire à l'aide de déblais et rejets présents dans le secteur depuis plusieurs décennies. En effet, deux vases, archéologiquement complets, y ont aussi été retrouvés. Il s'agit de deux gobelets bilobés en pâte grise sableuse qui sont caractéristiques des

32 - *CIL*, XII, 2863 ; *CAG* 30-2, p. 187.
33 - *CIL*, VI, 37106.
34 - *CIL*, XIII, 2276 ; *CAG* 69-2, p. 612. Une autre inscription de Lyon voit s'exprimer la douleur du père (*dolens*) tandis que la mère fait la dédicace *filio karissimo* : *CIL*, XIII, 2287 ; *CAG* 69-2, p. 331.
35 - Voir par exemple *CIL*, XI, 2332, *Clusium* (larmes d'un père). Sur les stéréotypes affectifs et moraux, voir Mathieu 2010, p. 195-215.
36 - Mahéo 1990, p. 235. La balance tenue par la mère est penchée vers le fils ; il est possible d'y voir un double sens : l'objet est un attribut de métier, mais le mouvement donné à celui-ci fait penser au sort du jeune homme dont le destin l'a envoyé vers la mort.

37 - Chez les Trévires, on a un Nicasius, employé comme nom unique dans une dédicace à Mithra : Nesselhauf 11 = *CSIR*, D, IV, 3, 251 : *D(eo) I(nuicto) M(ithrae) // Nicasius u(otum) s(oluit) [l(ibens) m(erito)]*. « Au dieu Mithra, Soleil Invaincu, Nicasius a accompli son vœu bien volontiers et à juste titre ».
38 - Raepsaet-Charlier 1995, p. 220.
39 - Kakoschke 2010, p. 66-67 GN 114. En position de *cognomen* ou de nom simple, il en dénombre quatre : p. 265-266 CN 326.
40 - *CIL*, XIII, 3561.
41 - *CIL*, XIII, 3621 = ***ILB*** 34 (notice onomastique avec les références).
42 - *CIL*, XIII, 844 = Braemer 1959, 28, p. 51-52, pl. VIII, fig. 28 = *ILA-Bordeaux*, 199.
43 - Espérandieu IX, 6692 ; voir Mathieu 2011, p. 289 fig. 25.

Fig. 19 - Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Stèle funéraire de Lucius Sec(undius) Cintucnatus et de son épouse Cl(audia) Matua. *CIL*, XIII, 844 = *ILA-Bordeaux*,199 : *[D(is)] M(anibus) / L(ucio) Sec(undio) Cintucnato et Cl(audiae) Ma[t]uae con(iugi) et Senodonnae fil(iae) Sec(undia) Urbana / p(osuit).* « Aux dieux Mânes, à Lucius Sec(undius) Cintucnatus et à Claudia Matua, son épouse, et à Senodonna, leur fille, Sec(undia) Urbana a élevé (ce monument) » (© Wikimedia Commons).

contextes de la première moitié du IVe siècle ap. J.-C. Cette stèle peut être rapprochée de celle déjà signalée plus haut, mise au jour au Moulin-du-Roi et datée du IIe siècle (fig. 18). Le style du personnage masculin nous place plutôt dans la seconde moitié du IIe siècle : le port de la barbe, soignée et bouclée, les cheveux en mèches bien dessinées ramenées vers l'avant du visage, montrent un style caractéristique de cette époque. On peut envisager que les deux monuments soient proches dans le temps, probablement dans la seconde moitié du IIe siècle. Si ces fourchettes chronologiques s'appliquent à ce fragment, cela semblerait indiquer la présence, à proximité, d'une aire funéraire du Haut-Empire, comme pourrait également le signaler la présence d'un vase tonnelet du Ier siècle ap. J.-C. dans le comblement du fossé délimitant la nécropole.

L'ÉPITAPHE DE FÉLIX : STÈLE DE L'ÎLOT DE LA BOUCHERIE

Stèle n° 6

Circonstances de la découverte

Cette épitaphe provient des fouilles menées par l'Inrap-Picardie sous la direction d'Éric Binet, lors des opérations de fouilles préventives réalisées sur le chantier de l'îlot de la Boucherie à Amiens (fig. 1) à l'emplacement d'un futur ensemble de parking souterrain, entre septembre 2006 et mars 2007, sur une surface de 5 200 m². Les travaux ont révélé les traces d'un habitat précoce, d'entrepôts, puis, à la suite d'un vaste incendie, la présence d'un théâtre du IIe siècle de 120 à 140 mètres de diamètre. Ensuite, un repli urbain a été constaté au IIIe siècle, coïncidant avec une période de crise profonde au cours de laquelle les quartiers orientaux de la ville ont été abandonnés et le secteur de La Vallée a alors servi de décharge publique, puis de cimetière sans doute entre les années 230 et la fin du IVe siècle ap. J.-C.

Les fouilles de la nécropole ont permis de découvrir les restes d'environ 300 individus[44]. Cette nécropole se développe autour de l'ancien édifice de spectacle, sans doute abandonné en tant que tel vers le début du IIIe siècle, mais dont les maçonneries ne sont récupérées, en tout cas de manière systématique et presque intégrale, qu'au début du Ve siècle[45]. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'aucune sépulture n'a été installée dans l'enceinte du monument et que la disposition générale des tombes proches de l'ancien édifice en respecte la courbure (fig. 20). Il s'agit de sépultures à inhumation, essentiellement en cercueil. Si la plupart d'entre elles n'ont pas livré de mobilier funéraire, certaines renfermaient encore des vases, des verreries, des monnaies ainsi que de nombreux bijoux en pâte de verre, en jais, en bronze, en argent et en or. L'absence de matériel peut marquer le niveau social inférieur des défunts, mais une modification des modes d'inhumation n'est pas à exclure à cette période qui voit l'apparition, entre autres, du christianisme à Amiens. L'épitaphe que nous allons présenter se trouvait dans la partie nord de la nécropole, à proximité du mur de façade du théâtre. Il est donc probable que cette stèle soit directement liée à ce secteur, toutefois rien ne le prouve, car elle a peut-être été déplacée. En effet, le lieu de trouvaille se situe dans une zone perturbée par la mise en place d'entrepôts dans le deuxième quart du XXe siècle. Cela explique pourquoi ce petit monument funéraire, peut-être bougé lors de ces travaux, n'a pas été retrouvé associé à une tombe[46] et que le lieu de sa découverte reste approximatif.

Épitaphe, onomastique et datation

Cette épitaphe se présente sous la forme d'une plaque de craie blanche mutilée (46,8 x 34 cm ; épaisseur dans la partie supérieure : 18 cm, dans

44 - Ils s'ajoutent à ceux découverts en 1998 à la Direction du Travail (Binet 1999) et en 2000 au Multiplexe Gaumont (Binet 2002).
45 - Binet 2012.
46 - Une sépulture d'immature de 12-13 ans dont le sexe n'a pas été déterminé (sép. 1185) a été trouvée dans la zone de découverte de la stèle mais il est fort difficile de faire un lien.

Fig. 20 - Localisation de la sépulture de Felix parmi les aires funéraires de l'Îlot de la Boucherie, à proximité du théâtre (relevés Erick Mariette Inrap, DAO Éric Binet).

le bas : 14 cm) portant une inscription identifiant le défunt dont on voit le portrait (fig. 21). Il figure en pied dans une niche rectangulaire, et a été réalisé en haut-relief, ce qui est typique de l'art funéraire du nord et de l'est de la Gaule. La partie inférieure est manquante : une cassure nette nous prive du bas de cette stèle. Les traits grossiers nous laissent à voir un personnage imberbe mais très lippu, présentant un front bombé avec quelques mèches dessinées vers le nez.

Les lettres sont en écriture monumentale, la *quadrata*, mais avec une influence de l'écriture cursive comme on peut le constater à la lecture du A

Fig. 21 - Stèle n° 6 de Felix, fils de Candidus. Musée de Picardie, Amiens (© Marc Jeanneteau).

dont la traverse est oblique, le F présente des barres obliques montantes au lieu de barres bien verticales et les L et N subissent également l'influence de la graphie cursive (hauteur des lettres : aux alentours de 2,5 cm) :

FELICI · CANDIDI F.
Felici Candidi f(ilio)

Traduction : À Felix, fils de Candidus

Notons que la mention de son âge, de son activité et d'autres indications complémentaires manquent ici, soit parce qu'elles n'y ont jamais figuré, soit parce qu'elles ont pu être gravées sous le portrait du défunt comme l'atteste une occurrence à Amiens, où l'âge du défunt est précisé sous sa représentation[47]. La formule funéraire *Dis Manibus*, qui apparaît en Gaule Belgique sous les Flaviens, est absente de cette stèle[48] ; cela pourrait laisser supposer une datation haute. Toutefois, celle-ci pourrait avoir été mentionnée au bas de l'inscription : les lettres DM figurent parfois hors du champ épigraphique consacré au nom du défunt et placé par exemple sur les côtés comme c'est le cas sur le modèle du fragment de stèle à acrotères (*cf. supra* stèle n° 5) de la seconde moitié du IIe siècle. En outre, le nom du défunt est au datif, mais sous la forme pérégrine de ce qui était l'usage avant 212 et l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les libres de l'Empire par Caracalla (absence ici de gentilice). Il est plus probable que l'on soit ici à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe siècle. La réalisation assez grossière, la forte influence de la cursive, nous fait opter plutôt pour un milieu modeste et pour une datation dans la première décennie du IIIe siècle, voire dans le premier quart du IIIe siècle si l'on veut voir une coïncidence avec le contexte archéologique, à moins que, la stèle étant brisée, on puisse envisager qu'elle ait été déplacée.

L'analyse onomastique nous conduit dans le milieu pérégrin de *Samarobriva*, mais dans un environnement social fortement latinisé car idionyme et patronyme sont latins. Le nom du personnage est Félix, ce qui est un nom latin on ne peut plus courant et se donne aussi bien à des hommes libres qu'à des esclaves et des affranchis[49]. En Gaule Belgique, on compte quatre hommes entre le IIe et le IIIe siècle qui portent le surnom Felix[50]. Parmi eux, un Morin, L. Longius Felix, époux de Iulia Vitalica[51], un chez les Médiomatriques, L. Vatinius Felix[52], et un à Trèves, M. Puccasius Felix[53]. On peut

47 - Bayard & Massy 1983, p. 176 n° 82 : le nom est inscrit sur les côtés de la niche et l'âge sous les pieds du personnage.

48 - Sur ces questions, voir Raepsaet-Charlier 2002. L'invocation aux Mânes apparaît dans les Gaules et les Germanies sous les Flaviens. À Amiens, elle est attestée sous sa forme abrégée aux initiales DM sur l'épitaphe de Satria Cratia, fille de Gélos, morte à dix-huit ans : Vasselle 1965-66, p. 273-276 (AE, 1981, 649) : *D(is) M(anibus) / Satriae / Cratiae / q(uae) uixit / annis XVIII, / m(ensibus) X, diebus / IIII, Gelos pater / filiae caris/sime fecit* (le nom d'une autre défunte, Consida, a été ajouté et gravé au-dessous ultérieurement avec une graphie maladroite) ; voir Bayard & Massy 1983, p. 181 n° 87 (IIe siècle) et *CAG* 80-1, p. 240 ; la formule est accompagnée de la mention de la *memoria* sur la stèle d'une jeune fille également décédée à dix-huit ans : (début IIIe siècle) et se trouve réduite à l'initiale pour Flaminius Acurio *DM* et *M* dans l'inscription *CIL*, XIII, 3500 : *D(is) M(anibus) / et M(emoriae) / Flam[in(ius)] / Acurio / uixit annos / LX[…].* « Aux dieux Mânes et à la Mémoire, Flaminius Acurio, a vécu 65 ou 70 ? ans ». voir Bayard & Massy 1983, p. 176 et *CAG* 80-1, p. 214 ; ou pour M. Valerius Iustus (*CIL*, XIII, 3494 (*ILS*, 92141) : *D(is) M(anibus) et M(emoriae) Val(erius) Iustus, / eq(ues), uix(it) ann(os) XXXI, sc(h)ola / [p] rouincialium in/[s]tituit.* « Aux dieux Mânes et à la Mémoire de Valerius Iustus, cavalier, qui vécut trente et un ans, la *schola* des *provinciales* lui a élevé (ce monument) ». Voir *CAG* 80-1, p. 248 et 80-2, p. 502.

49 - Kajanto 1965, p. 26, n'en compte pas moins de 3670 pour les hommes.

50 - Kakoschke 2010, p. 328 CN 603. L'un des quatre est attesté en Thrace, à Sofia : *CIL*, III, 7415, il s'agit d'un Fl[auius] Felix.

51 - *CIL*, XIII, 3552, Boulogne-sur-Mer : *D(is) M(anibus) / Iuliae Vita/licae L(ucius) Lon/gius Felix / coniunx*. « Aux dieux Mânes, à Iulia Vitalica, Lucius Longius Felix, son époux ».

52 - *CIL*, XIII, 4549 (*ILS*, 5882a ; *CAG* 67-1, p. 300), Le Donon : *D(eo) Mer(curio) / L(ucius) Vatini(us) Fel(ix) / miliaria a uico / Sarauo l(eugis) XII c(onstitui) i(ussit) / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).* « À Mercure. Lucius Vatinius Felix, qui a donné l'ordre de placer des milliaires à douze lieues du *vicus Saravus*, a accompli son vœu bien volontiers et à juste titre ».

53 - Finke 47 (*AE*, 1978, 528) ; Krier 1981, p. 80-82, n° 28 : *Dis Manib(us), / C(ai) Puccasi Valentis, / M(arci) Puccasi Felicis, / L(uci) Terti Sperati, / uiui sibi et suis, / fecer(unt).* « Aux dieux Mânes de C. Puccasius Valens, M. Puccasius Felix et L. Tertius Speratus, qui l'ont fait de leur vivant pour eux-mêmes et pour les leurs ».

ajouter un pérégrin chez les Médiomatriques, Felix, fils de Carianus, le plus jeune de quatre générations mentionnées et son nom sonne comme le plus latin d'entre les personnes prononcées[54].

Quant au patronyme de Felix, Candidus, il est également très usité[55]. On compte cinq porteurs de ce nom, originaires de Gaule Belgique. Candidus et Felix sont donc des noms latins courants et notre personnage un lettré en tenue gauloise classique.

Le système de dénomination indigène attesté à Amiens montre que la filiation est en général toujours exprimée par l'emploi du patronyme au génitif introduit par le mot *filius* plus ou moins abrégé[56] ; il est rare que cette indication soit manquante[57], et ici, elle était exprimée par un F en fin de ligne qui a été partiellement arraché, mais qui demeure visible. L'éclat prouve la mutilation de la pierre, mais la haste verticale de la lettre F est encore perceptible et ainsi que la barre horizontale centrale légèrement montante à l'image du premier F de cette stèle.

Un certain nombre de noms de pérégrins ont été répertoriés à *Samarobriva* (tab. I).

Cet ensemble d'attestations épigraphiques s'étale de la fin du Ier au début du IIIe siècle (avant 212). Signalons que le monument de Medeticca, fille de Senicatus, daté avant le début du IVe siècle (Bayard & Massy 1983, p. 172), est à rattacher au Ier siècle (Mahéo 1990, n° 105 p. 204 ; Raepsaet-Charlier 2001, p. 421). Les deux premiers personnages de ce tableau sont purement gaulois (idionyme et patronyme celtiques, Raepsaet-Charlier 1995, p. 224). Quant au troisième individu, il porte un idionyme latin et un patronyme gaulois. Les deux derniers ont une nomenclature pérégrine avec des noms latins (idionyme et patronyme dans le premier cas, patronyme uniquement dans le second cas). Ici, idionyme et patronyme, Felix et Candidus, sont latins.

Sous le Haut-Empire, l'étude menée par M.-Th. Raepsaet-Charlier montre qu'en Gaule Belgique près de la moitié des pérégrins porte un nom latin, 47 % un nom indigène et 4 % un nom inconnu. Sur l'ensemble des noms indigènes, les trois quarts sont celtiques, et seuls 7 % sont des noms germaniques (et 17 % de noms indigènes indéterminés, Raepsaet-Charlier 2001, p. 419-425). Certes, comme Nancy Gauthier a pu le constater pour la Belgique seconde, à l'époque tardive, l'usage de noms celtiques a presque disparu et celui de noms germaniques, s'il s'est maintenu, a toutefois fortement diminué au profit de noms latins. La proportion de noms celtiques en milieu urbain se maintenant aux environs du quart de la population ; ce qui est à nuancer selon les cités (Le Glay 1977, p. 271. Le personnage de cette stèle porte uniquement un nom et un patronyme latins courants à l'image de Modesta, fille de Modestus ou de Vittata (latin assonant, Raepsaet-Charlier 2001, p. 422), fille de Victorinus (Gauthier, *RICG*, I, p. 79-93). Si l'on s'en tenait à cette simple constatation, on serait tenté de dater cette stèle d'avant 212.

De même, la réalisation de cette stèle nous conduit également vers cette fourchette chronologique de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe siècle. En effet, elle entre dans une série de stèles de petites dimensions où les personnes représentées

54 - *ILTG*, 372 (*AE*, 1983, 706 ; *CAG* 57-2, p. 169), Metz : *D(is) M(anibus) / Cariano Bel/lani fil(io) et Feli/ci Cariani fil(io), / Bellianus Boud/illi f(ilius) et Augusta / Crobi fil(ia), pat/res p(onendum) c(urauerunt).* « Aux dieux Mânes de Carnanus fils de Bellanus et de Felix, fils de Carianus, Bellianus, fils de Boudillus et Augusta, fille de Crobus, les pères ont pris soin de faire élever (ce monument) ». Les deux plus jeunes hommes de ces quatre générations d'artisans sont décédés. Voir Freigang 1996, p. 212-213.
55 - Voir Kakoschke 2010, p. 253 CN 276.
56 - Bayard & Massy 1983, p. 171-173.
57 - Comme on peut le trouver par exemple à Tongres. On ne donnera qu'un exemple d'un cippe funéraire trouvé en 2003 à Namur d'un personnage nommé Placidinus Placidini (filius), son épouse s'appelant Paterna Paterni (filia), RAEPSAET-CHARLIER 2004, p. 81-84, daté de la fin IIe-début IIIe siècle, Namur, (*AE* 2004, 940) : *D(is) M(anibus), / Placidino Pla/cidi (filio) coiiugi (sic) Pa/terna Paterni (filia) f(ecit).* « Aux dieux Mânes, à Placidinus, fils de Placidus, son époux, Paterna, fille de Paternus, a élevé (ce monument) ».

Références	Dénomination	Nature de l'inscription	Date	Éléments remarquables
CIL, XIII, 3487	Setubogius Esuggi *f(ilius)*	dédicace	175-212	*Pro salute…*
CIL, XIII, 3503	Medeticca Senicati *f(ilia)*	épitaphe	Ier siècle	Décor de rose ; épitaphe double : M. Poplillius Sodalis (époux)
CIL, XIII, 3488	Saturninus Secci *fil(ius)*	dédicace sur ex voto de bronze	IIe siècle-212	*Gesaco Aug*. divinité gauloise associée au culte impérial
CIL XIII, 3502	Modesta Modesti *fil(ia)*	épitaphe	Milieu IIe siècle -212	*DM et memoriae*
CIL XIII, 3504	Vittata Victorini *filia*	épitaphe	Fin Ier siècle-début IIe siècle	? 2 fragments

Tab. I - Pérégrins de *Samarobriva* à travers l'épigraphie.

sont sculptées de manière assez grossière, les personnages sont massifs, comme tassés : il y a en particulier deux stèles anépigraphiques considérées comme des déesses-mères, mais dont le caractère funéraire est indéniable, qui furent découvertes rue Riolan (fig. 22 et 23). Par leur facture, elles peuvent aussi être mises en relation avec celles découvertes lors des fouilles du collège Janvier en 1997 et avec la femme à la *mappa* et au coffret du faubourg de Noyon (fig. 5).

Concernant la position assise de ces femmes (uniquement des mères, semble-t-il) quatre stèles sont remarquables : les deux de la rue Riolan (fin IIe-IIIe siècle), celle de la mère entourée de deux filles et deux servantes signalée plus haut trouvée faubourg de Noyon également (fig. 11), auxquelles s'ajoute celle de la rue Vadé également à caractère religieux et funéraire de très belle facture (Fournier *et al.* 1978), sans doute du Ier ou du IIe siècle (fig. 24).

Fig. 22a et b -Stèle quadrangulaire d'une mère assise portant sur ces genoux une corbeille de victuailles, provenant de la rue Riolan, près de la gare. Calcaire dur, H. 46 cm, l. 44 cm, ép. 17 cm. Pinsard ms 1371E p. 30 ; Espérandieu 3931. Musée de Picardie, Amiens. Inv. MP 1907.1146.2.

Fig. 23 - Stèle à sommet triangulaire en deux fragments d'une mère assise, pied gauche sur un repose-pied, elle tient un panier de victuailles (pains, fruits) et à sa droite un jeune enfant lui tend ou attrape un objet ou un petit animal. Découverte rue Riolan, près de la gare, en 1907. Calcaire, H. 44 cm, l. 25 cm, ép. 13 cm. PINSARD ms 1371E p. 24 ; Espérandieu 3934. Musée de Picardie, Amiens. Inv. MP 1907.1146.1 (© Irwin Leullier).

Fig. 24 - Stèle funéraire de la rue Vadé. Inv. M.P 5699. Musée de Picardie, Amiens (© Irwin Leullier).

Ces deux dernières présentant des similitudes stylistiques qui pourraient laisser entendre qu'elles pourraient être proches dans le temps des deux stèles remarquables de la ville d'Amiens (fig. 16 et fig. 18).

Toutefois pour Felix, le contexte archéologique invite plutôt à nous situer au-delà de 212, or il est bien difficile ici de voir à coup sûr dans ces noms et à travers cette représentation du défunt une stèle beaucoup plus tardive car aucun indicateur de formule, aucun signe ou symbole chrétien n'apparaît, l'usage du nom unique avec filiation est caractéristique des pratiques pérégrines avant 212. En effet, après 212, l'octroi par Caracalla de la citoyenneté à tous les libres de l'Empire entraîne l'adoption des *tria nomina* même si rapidement dans la pratique le prénom tombe en désuétude. À partir du IVe siècle, seuls les *cognomina* demeurent en général, le gentilice étant désormais omis sauf de façon de plus en plus exceptionnelle. N. Gauthier a pu observer pour la Belgique première, que Trèves, où le lot d'inscriptions est daté majoritairement des IVe et Ve siècles, constitue, même par rapport à Rome, un cas d'usage presque exclusif du *cognomen* seul[58]. Il s'avère donc qu'au cours du IIIe siècle, l'abandon des *duo nomina* au seul profit d'un seul nom avait déjà été bien amorcé. On peut donc en déduire, pour la datation de cette inscription, que l'on se trouve soit avant 212 et la stèle a pu être déplacée ou remployée dans ce secteur funéraire plus tardif, soit il faut se situer assez loin dans le IIIe siècle, en tout cas, après le milieu du IIIe siècle, voire au début du IVe siècle, car il faut compter un certain laps de temps pour que l'usage du gentilice ait été abandonné. Un indice de chronologie tardive pourrait être perçu à travers l'influence de l'écriture cursive dans la gravure de la lettre A, mais ce n'est pas un indice fiable. En tout cas, en l'absence de toute trace chrétienne, on demeure en milieu païen traditionnel. D'ailleurs, un critère supplémentaire pour placer cette sépulture dans cette perspective réside dans la représentation du défunt. Cette auto-représentation est typique des milieux païens des premiers siècles ; nous excluons donc une datation tardive et optons pour le début du IIIe siècle.

La niche profonde où se trouve représenté le défunt Félix est des plus dépouillées, les angles sont droits, sans décor, sans détail. Cela contraste avec la scène familiale de la stèle de la rue au Moulin-du-Roi, au bel arrondi surmonté de deux instruments, l'*ascia* et ce qui semble être un ciseau (au-dessus de la représentation du père) et au décor de feuilles d'acanthe sur les faces latérales (fig. 18 - Espérandieu 3944 ; Bayard & Massy 1983, p. 184-185 fig. 88). En revanche, la stèle de Felix est d'une réalisation artistique que l'on peut rapprocher de la niche trouvée dans le faubourg de Noyon (fig. 22). Cette stèle est également très dépouillée ; elle présente des rebords droits, formant presque un carré, avec une volonté de perspective où l'on voit une mère assise tenant sur ses genoux ce qui semble être une corbeille de fruits ou de pains (Bayard & Massy 1983, p. 177, fig. 83). Il s'agit peut-être d'une défunte, à moins qu'il ne s'agisse d'une déesse-mère accompagnant les défunts dans la mort. Cette dernière est tout aussi massive que Félix : des épaules carrées, un visage arrondi, des traits assez grossiers. Les similitudes dans l'exécution de ces deux stèles laissent à penser qu'il est fort probable qu'elles aient été réalisées par le même artisan et sont donc contemporaines. On peut ajouter que la réalisation du visage est tout à fait caractéristique de ce qui s'observe à partir de la deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C. : un menton large, des lèvres épaisses, la bouche close, les pupilles peu saillantes, mais l'œil lui-même est creusé de façon prononcée et enfin le nez est droit, large et bien marqué.

Le défunt et sa représentation

L'usage de représenter les défunts est courant dans la Gaule romanisée. Réaliser la représentation de celui-ci en pied est donc une démarche de tradition romaine. En Gaule Belgique, outre *Samarobriva*, de nombreuses cités l'ont adopté. On connaît la richesse de représentation des Trévires, des Médiomatriques ou des Rèmes[59] en particulier dans des poses de vie quotidienne ou professionnelle, individuelles ou en groupe. On notera que c'est davantage la

58 - Gauthier, *RICG*, I, p. 81 ; à Rome à la même époque les *duo nomina* constituent encore 9,5 % du total au IVe s., 5 % au Ve siècle et 3 % au VIe siècle.

59 - Sur les monuments funéraires des Rèmes, voir Bart 2017. Le choix de la représentation du groupe (familial ou professionnel) semble y avoir été privilégié (19 stèles sur les 23 de la rue Belin).

partie orientale et méridionale de la province qui a adhéré à cette pratique. Des contraintes financières ou techniques expliquent que certaines cités ont, soit renoncé, soit très peu recouru à la sculpture des défunts sur leurs monuments funéraires. Ce fut le cas à Bavay/*Bagacum*, où le choix de la pierre bleue comme matériau de prédilection pour les stèles-mausolées a empêché la réalisation de corps, de bustes ou de visages sculptés dans ce calcaire pour des raisons de dureté du matériau (Hoët-Van Cauwenberghe & Louvion 2017) ; l'accès à d'autres supports a été possible, mais sans doute avec un coût plus élevé et donc moins systématique (seule la tête d'une Nervienne a été conservée).

À Amiens antique, la pierre tendre est plus facilement accessible et utilisée volontiers par ses habitants. Ce type de calcaire extrait à proximité a permis de représenter les défunts. Ici, l'épitaphe présente un individu de sexe masculin portant un objet dans chaque main. L'attribut du quotidien contenu dans la main gauche pourrait être, selon nous, une série de tablettes enduites de cire attachées par une lanière de cuir, et glissées dans un sac de cuir à rabat triangulaire, de manière à ce que l'ensemble puisse être porté de façon aisée. L'aspect grossier de la représentation ne permet pas d'exclure totalement d'autres hypothèses : soit une sorte de coffre destiné à accueillir des objets précieux ou de l'argent et on pourrait y voir la caisse avec serrure (bourse de bronze[60]), soit encore un sac à gibier[61]. Quant à l'objet que celui-ci tient de la main droite, ce doit également être soit un élément du nécessaire à écrire : il doit s'agir d'un rouleau de papyrus ou plus sûrement de l'étui (*graphiarium*) contenant les stylets, outils d'écriture indissociables des tablettes, ou les calames pour l'écriture à l'encre[62]. Bien sûr pour les autres pistes, on pourrait y voir un outil comme un couteau, si l'on opte pour l'identification d'un chasseur ou d'un artisan[63]. Toutefois, en raison de l'aspect grossier de la représentation et de l'absence du bas de la stèle, il reste possible aussi que ce qu'il tient de la main droite est peut-être une écharpe ou un pan du manteau.

On connaît de nombreux parallèles de la représentation du lettré et de l'homme d'affaires avisé (fig. 17 avec la balance), de l'artisan aussi, un peu moins du chasseur. La représentation des personnages sculptés dans des scènes du quotidien montrant l'activité des individus concernés est tout à fait classique[64]. Ainsi, sur le relief des écoliers de Neumagen, que l'on peut voir au musée de Trèves, les tablettes attachées figurent le cartable de l'écolier. On les rencontre aussi comme l'objet symbolique de l'homme accompli sur de nombreuses stèles funéraires : ainsi, par exemple, à Arlon sur le pilier des époux, la femme tient un coffret et un anneau, l'homme des tablettes et, nous voyons dans la même main, à l'horizontale, le nécessaire à écrire[65]. Toujours à Arlon, le monument d'Attianus nous fournit un autre exemple : le personnage de droite, tient lui aussi de la main gauche tablettes et stylets et de la droite un pan de son manteau ou une écharpe-manteau[66]. Ensuite, sur l'une des faces du pilier funéraire du marchand de drap découvert à Arlon (face principale), datant du milieu du IIIe siècle, on distingue trois personnages, deux hommes encadrant une femme et le personnage de gauche tenant dans sa main gauche les différentes tablettes reliées (sans doute au moins trois - Lejeune 2009, p. 151-153). Il tient dans la même main un ensemble de stylets, l'autre main étant occupée à maintenir son manteau (*cucullus*) sur la poitrine. Avec son compagnon portant une bourse, ils sont identifiés comme commerçants. Un autre exemple provenant de l'église d'Outremécourt, chez les Leuques, est très proche dans sa représentation, l'homme, courtaud dans son mode de présentation, tient les tablettes ou un coffret dans la main gauche et un rouleau, un étui ou un outil dans la droite, mais celui-ci est légèrement incliné[67]. On peut d'ailleurs poursuivre les parallèles en demeurant dans la cité des Ambiens où une autre représentation d'homme pourrait aussi être comparée à celle de Félix : celle de Flaminius Acurio. Elle a été trouvée faubourg de Noyon, où l'on voit l'homme debout dans une niche portant dans ses mains, ce qui est peut-être aussi du matériel à écrire[68]. Le personnage est vêtu vraisemblablement d'une tunique à manches larges sans ceinture sur laquelle est passé le manteau, le *cucullus*, formant une échancrure triangulaire au milieu de la poitrine, la capuche étant rejetée en arrière (Roche-Bernard & Ferdière 1993, p. 28-29). L'importance du vêtement, en dehors des aspects purement pratiques, reflète l'art de vivre de celui qui est représenté et apparaît comme un symbole de son statut social ; cela a déjà été souligné à

60 - Un bel exemple au musée archéologique de Munich provient de Eining-Unterfeld et datée de 156-157 par les monnaies qu'elle contient.

61 - Concernant cette dernière hypothèse, il est difficile d'être totalement affirmatif, la gibecière, même pour le petit gibier, semble ici de proportions trop petites par rapport au personnage.

62 - Bozic & Feugère 2004, partic. p. 7-8. Une stèle de Bourges présente ce type d'étui (Espérandieu 1450).

63 - Le couteau rond pourrait aussi être rapproché du couteau des tanneurs, voir l'hypothèse pour la stèle de Metz, Espérandieu 4854. Notons que le couteau n'est pas le seul apanage des chasseurs, des femmes aussi tiennent des couteaux ou coutelas, comme cette mère de famille chez les Leuques qui est représentée avec sa fille ; elle-même tient le couteau (la lame est bien dessinée) et sa fille un coffret qu'elle maintient ouvert : Espérandieu 4712; *CIL*, XIII, 4673, Toul.

65 - Lejeune 2009, p. 107 n° 53 ; face principale, monument daté de 165-175 ap. J.-C.

66 - Lejeune 2009, p. 105 n° 52 ; monument daté de la fin du IIe-début IIIe siècle.

67 - Espérandieu 4830 ; *CIL*, XIII, 4666. Musée d'Épinal.

68 - *CIL*, XIII, 3500. Voir Bayard & Massy 1983, p. 176 fig. 82.

juste titre y compris dans la législation[69]. Si l'on considère que les coups de ciseaux qui impriment un relief à ce vêtement ne sont pas simplement la trace de l'acte de dégrossir la surface de la pierre, on peut les interpréter comme des motifs du tissu des vêtements. Dans ce cas, ce serait sans doute pour rendre compte graphiquement de la matière, et faciliter l'application de couleurs, la plupart des représentations étant peintes. La présence de peinture rouge a été signalée sur deux stèles funéraires trouvées près de la gare d'Amiens (Bayard & Massy 1983, p. 177). Sur le monument trouvé à Amiens dans les fondations d'une maison rue du Moulin-au-Roi (fig. 18), l'on voit le père et la mère encadrant un adolescent défunt ; le père porte une tunique frangée recouverte par le *cucullus*, dont on voit la capuche sur la nuque, sur la tunique ample, *paenula*, car il est représenté de profil, présentant un viatique de fruits à son fils (Bayard & Massy 1983, p. 184-185, fig. 88). La représentation de l'homme, chaudement vêtu, tenant tablettes et stylets est donc une sorte de lieu commun de l'homme respectable, qui sait manier le stylet et gère au mieux ses comptes[70]. Par comparaison avec une autre cité, on peut voir au musée de Dijon ce Lingon qui tient tablettes et étui à stylet (fig. 25). En ce qui concerne l'hypothèse d'un chasseur, on songe au célèbre testament du Lingon, où sont décrits avec force détails le matériel de chasseur du riche notable, qui a prévu son ultime demeure sous forme de *cella memoriae* et le bûcher funéraire qui réduira son corps en cendre ainsi que ses objets préférés de chasseur passionné[71]. De manière visuelle, il nous reste l'image d'un autre chasseur, celui dont la représentation a été exhumée lors de fouilles à Vertault (*CAG* 21-3, p. 288). Il porte en bandoulière une gibecière en cuir à rabat de forme triangulaire. Toutefois, le sac devant contenir le gibier semble plus grand que l'objet tenu par Felix, la lanière plus longue, placée en travers de la poitrine, et si l'on veut voir un couteau dans la main du même Felix, la façon dont il tient l'objet suggère un port lame vers le haut, ce qui semble curieux. Il nous semble plus vraisemblable de voir un lettré (*librarius* ?) qui s'affiche comme tel.

L'âge du personnage, en l'absence de données épigraphiques, est difficile à déterminer : il pourrait s'agir d'un enfant comme sur le relief découvert dans le *fanum* du Tremblois en Côte-d'Or (Roche-Bernard & Ferdière 1993, p. 29), ou à Reims la représentation classique de l'enfant avec étui et tablettes[72], mais aussi d'un adulte comme sur celui d'Arlon. Il est plus vraisemblable de songer à un homme d'âge mûr, mais il est difficile de trancher avec plus de précision en raison de l'aspect assez fruste de cette représentation. En revanche, on peut se poser la question de savoir si nous sommes en présence d'un travail grossier ou s'il ne s'agirait pas plutôt d'une stèle plus ou moins inachevée car le visage du défunt peut avoir été dégrossi préalablement à l'atelier, à charge ensuite de le personnaliser en fonction du client (à l'aide du masque funéraire ou d'un portrait peint...), soit par un dernier travail de sculpture, soit avec un enduit et de la peinture. On a, au musée de Metz, un très bel exemple de travail inachevé provenant de l'îlot Saint-Jacques (nécropole est de Metz) : la représentation du mari est presque terminée tandis que les traits de l'épouse, dont on ne distingue que la silhouette, n'ont pas encore émergé de la pierre (Demarolle 1999, p. 264 fig. 5). Toutefois, dans ce cas-là l'inscription funéraire n'a pas été gravée car le registre supérieur est resté, lui aussi, inachevé. Ici, l'inscription a très bien pu être réalisée plus tardivement que la sculpture de stèle elle-même. Ce bloc préfabriqué a pu être sorti d'un stock et personnalisé ensuite ou alors les finitions ont été réalisées au lait de chaux et à la peinture, ayant depuis longtemps disparu.

Fig. 25 - Stèle du Lingon aux tablettes et étui à stylet. Musée de Dijon (© D. Geoffroy).

70 - Notons aussi que ces tablettes tenues par des soldats ainsi que d'autres insignes comme le *fustis* (bâton de vigile) peuvent aussi être interprétés comme représentatives de fonctions financières, voire s'il s'agit de *beneficiarii* de symbole de leur pouvoir fiscal : voir Speidel 1993.

71 - Voir Le Bohec 1991.

72 - Espérandieu 3736 ; Bart 2017, p. 51 fig. 9 et autre attestation à Reims : Bart 2017 cat. 18 p. 60.

Il faut donc en déduire que le monument est bien achevé puisqu'il porte une inscription identifiant clairement un défunt, et qu'il correspond au travail d'un artisan qui a imprimé son style sur une série de stèles religieuses et funéraires très vraisemblablement dans la seconde moitié du IIe siècle et avec une activité accrue à la charnière des IIe et IIIe siècles. Cette épitaphe est probablement du début du IIIe siècle et constitue soit la tombe la plus précoce du secteur soit elle a été déplacée pour diverses raisons, peut-être dans le souci de regrouper les défunts d'une même famille dans la nouvelle nécropole, soit ultérieurement (au moins un demi-siècle après) pour un remploi[73].

Nous voyons un personnage romanisé puisqu'il se fait représenter en pied et présente une nomenclature latine, mais son habit, sans originalité particulière pour un pérégrin, reste gaulois, ou plutôt typiquement gallo-romain, montrant à la fois l'intégration, mais aussi la volonté de s'adapter librement au monde de vie inspiré de Rome.

Pour conclure, ce dossier, avec ces quatre stèles nouvelles, nous donne à voir un ensemble sans doute issu du même atelier. Placé sur la voie romaine de Saint-Quentin et de Soissons, on peut penser qu'il a fourni non seulement ces stèles, mais a peut-être alimenté également d'autres nécropoles voisines, voire même des petits lieux de culte destinés aux parents des défunts et aux voyageurs.

Cette étude permet de voir comment les habitants de l'antique ville d'Amiens concevaient la matérialisation de leur sépulture aux IIe et IIIe siècles ap. J.-C., la façon dont ils se représentaient, la manière avec laquelle ils participaient aux modes de l'art funéraire[74], adaptaient l'usage très romain de la stèle. La confrontation de ces documents avec ceux déjà connus à Amiens offre un panel funéraire varié laissant apparaître quelques grandes tendances. Tout d'abord, le portrait en pied a eu une nette préférence, comme dans le reste de la Gaule du Nord alors qu'à Rome ou en Gaule Narbonnaise le portrait en buste prédomine. Quelques scènes évoquent des personnages assis, surtout des femmes. Souvent sur le Rhin, les couples sont représentés au banquet funéraire et l'épouse apparaît assise sur un fauteuil. Est-ce le cas ici ? ou ces scènes ont-elles une connotation religieuse sachant l'importance en Gaule du Nord du culte des Mères et de leur vocation à protéger femmes et jeunes filles y compris dans la tombe ? Ensuite, le défunt et sa famille sont habillés chaudement, à la mode gauloise. Ils portent divers objets assez attendus : *mappae*, gobelets, corbeilles de fruits ou de pains, tablettes, étuis, coffrets, bourses, et ont sans doute aussi été tentés de se faire représenter avec leur animal de compagnie. La niche en cul-de-four est la plus courante. La taille et la qualité des représentations sont très variables et donnent à penser que toutes les populations, aisées ou plus humbles, ont souhaité souvent laisser le souvenir de leur représentation aux vivants : debout, de face, regardant par-delà la mort les vivants venus les honorer lors du banquet funéraire ou des fêtes associées aux défunts (*parentalia, rosalia*, dates anniversaires...). On constate que les individus comme les groupes sont représentés en notant une disparité qui met davantage de femmes en scène. Est-ce un hasard ? Une plus forte mortalité féminine explique-t-elle cela ? Un attachement important à l'image de la mère comme les figures à forte coloration religieuse le laissent à penser peut entrer en jeu ?

Ces populations n'hésitent pas, selon l'usage romain, à faire réaliser les stèles à caractère familial de leur vivant : *uiua* indiqué sur l'une d'entre elles et l'*ascia* sur une autre incitent à penser en ce sens. Les sentiments transparaissent d'ailleurs sur quelques monuments en question par l'écrit ou les gestes : l'affliction et l'affection. En même temps, la *mappa*, le gobelet, les pains et les fruits font clairement allusion au banquet funéraire, peu d'entre eux font état de leur activité (marchand, lettré, *librarius* ?), préférant se préparer à la mort elle-même, chaudement vêtus pour leur dernier voyage.

73 - Sur les remplois, voir Hoët-Van Cauwenberghe 2013.
74 - Voir l'article synthétique de Laubry 2009.

BIBLIOGRAPHIE :

CORPUS

CIL, XIII : HIRSCHFELD Otto *et al.* (1899-1943) - *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL), XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae.* G. Reimer, W. de Gruyter, Berlin.

CSIR, D, IV, 3 : BINSFELD Wolfgang, GOETHERT-POLASCHEK Karin, SCHWINDEN Lothar (1988) - *Corpus Signorum Imperii Romani : Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseum Trier. 1, Götter und Weihedenkmäler*. Ph. Von Zabern, Mayence, 388 p. (Trierer Grabungen und Forschungen ; 12).

ESPERANDIEU Émile (1913-1915) - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, Gaule Belgique*. Impr. Nationale, Paris, vol. V et VI et suppl. et le Nouvel Espérandieu, voir base de données NEsp et RBR. Disponible sur < https://nesp.mmsh.univ-aix.fr/> (consulté le 14/08/2020).

ILA-Bordeaux : MAURIN Louis, NAVARRO CABALLERO Milagros (2010) - *Inscriptions Latines d'Aquitaine*. Ausonius, Bordeaux, 688 p.

ILGB-Lingons : LE BOHEC Yann (2003) - *Inscriptions de la cité des Lingons. Inscriptions sur pierre. Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae, 1. Lingones*. CTHS, Paris, 366 p. (Archéologie et histoire de l'art ; 17).

RICG, I : GAUTHIER Nancy, MARROU Henri-Irénée (dir.) (1975) - *Recueil des inscriptions chrétiennes de la*

Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne, I. Première Belgique. Éd. du CNRS, Paris, 637 p.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BART Emmanuelle (2017) - « Les monuments funéraires sculptés de la rue Belin à Reims (Marne) », *Revue du Nord*, 423, p. 39-75.

BAYARD Didier & MAHÉO Noël (2006) (dir.) - *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Catalogue d'exposition, Musée de Picardie, 2004. Amiens Métropole, Amiens, 212 p.

BAYARD Didier & MASSY Jean.-Luc (1983) - *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, 374 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 2).

BINET Éric (1989) - *La nécropole de la rue Just Hauy*. Rapport de fouilles. Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens.

BINET Éric (1997) - *Amiens, Collège Janvier*. Rapport de fouilles. Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens.

BINET Éric (1998) - *Rue de la Vallée, D.R.T.* Rapport de fouilles. Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens.

BINET Éric (1999) - *Amiens, Rues de la Vallée et Claudius Serrassaint, DRT.* Document final de synthèse de fouille préventive. Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens.

BINET Éric (2002) - *Amiens, Multiplexe Gaumont (Ancien Garage Citroën, Bd de Belfort).* Rapport de fouilles. Inrap NP, Amiens, 2 vol.

BINET Éric (2012) - *Amiens, Îlot de la Boucherie*. Rapport de fouilles. Inrap NP, Amiens, 4 vol., 2 182 p.

BINET Éric (2016) - *Amiens, 54 rue Jules Barni, Caserne Dejean*. Rapport de fouilles. Amiens Métropole, Amiens, 2 vol., 1117 p.

BINET Éric & HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (2010) - « Graffiti sur éléments architecturaux à *Samarobriva* (Amiens) », *Revue du Nord*, 388, p. 203-224. .

BOZIC Dragan & FEUGÈRE Michel (2004) - « Les instruments de l'écriture », *Gallia*, 61, p. 21-41.

BRAEMER F.rançois (1959) - *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux, Ier -IIIe siècles. Contribution à l'histoire de l'Art provincial sous l'Empire romain*. Picard, Paris, 156 p. .

CAG 18 : CHEVROT Jean-François & TROADEC Jacques (2016) - *Carte archéologique de la Gaule, Le Cher, 18*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 370 p.

CAG 21-3 : PROVOST Michel *et al.* (2009) - *Carte archéologique de la Gaule, La Côte d'Or : de Nuits-Saint-Georges à Voulaines-les-Templiers, 21-3*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 463 p.

CAG 69-2 : LE MER Anne-Catherine & CHOMER Claire (2009) - *Carte archéologique de la Gaule : Lyon, 69-2*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 883 p.
.

CAG 80-1 : PICHON Blaise (2009) - *Carte archéologique de la Gaule : Amiens, 80-1*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 286 p.

CAG 80-2 : BEN REDJEB Tahar (2013) - *Carte archéologique de la Gaule : Somme, 80-2*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 840 p.

CHAUSSON François & INGLEBERT HERVÉ (2003) - *Costume et société dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Picard, Paris, 168 p.

DELMAIRE Roland (2004) - « Le vêtement dans les sources juridiques du Bas-Empire », *L'Antiquité tardive*, 12, p. 195- 202.

DEMAROLLE Jeanne-Marie (1999) - « L'artisanat dans les campagnes de la Lorraine antique : d'un bilan général prématuré à l'étude du travail de la pierre », dans POLFER Michel (éd.) - *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*. Actes du colloque d'Erpeldange (Luxembourg). Mergoil, Montagnac, p. 253-271 (Monographies Instrumentum ; 9).

DEMAROLLE Jeanne-Marie (2003) - « Des hommes et des noms à *Diuodurum*/Metz : de nouveaux porteurs des *tria nomina* », dans DEFOSSE Pol (éd.) - *Hommages à Carl Deroux III, Histoire et épigraphie, droit*. Latomus, Bruxelles, p. 168-186 (Collection Latomus ; 270).

DEMAROLLE Jeanne-Marie (2007) - « Image de soi, image sociale : les monuments funéraires des artisans-commerçants entre Seine et Rhin » dans PETIT Jean-Paul & SANTORO Sara (éd.) - *Vivre en Europe romaine, de Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*. Éd. Errance, Paris, p. 173-182.

EDME Anne-Laure (2007) - « Des hommes et des bêtes : la présence des animaux domestiques sur les stèles funéraires gallo-romaines du territoire lingon », dans LEFEBVRE Sabine (dir.) - *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain : modèles régionaux*. Actes du XIVe Congrès international d'art provincial romain, Dijon, 1er-6 juin 2015. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 333-339 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 44).

FOURNIER Claude & FOURNIER Jean (1978) - « Stèle funéraire gallo-romaine en calcaire rue Vadé, à Amiens », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, p. 294.

FREIGANG Yasmine (1996) - « La romanisation en pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires », dans BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc (dir.) - *De la ferme indigène à la villa romaine*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 209-219 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

FREIGANG Jasmine (1997) - « Die Grabmäler der gallo-römischen Kultur im Moselland. Studien zur Selbstdarstellung einer Gesellschaft », *Jahrb*. RGZM, 44/1, p. 277-440.

GILLET Pierre-Emmanuel (2006) - « Le monde des morts à *Samarobriva* et dans les villes du nord de la Gaule », dans BAYARD Didier & MAHÉO Noël (2006) (dir.) - *La marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*. Catalogue d'exposition, Musée de Picardie. Amiens Métropole, Amiens, p. 188-201.

GOUDINEAU Christian (2009) - *Rites funéraires à Lugdunum*. Catalogue d'exposition, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 2009-2010. Éd. Errance, Paris, 253 p.

HATT Jean-Jacques (1986) - *La tombe gallo-romaine, recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*. Picard, Paris, 419 p.

HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine (2013) - « Rien ne se perd, tout se transforme : le remploi des supports inscrits dans le monde romain et sa place en Gaule Belgique », *Revue du Nord, Hommages à Germaine Leman-Delerive*, 403, p. 277-297.

HOËT-VAN CAUWENBERGHE Christine & LOUVION Christine (2017), « Les monuments funéraires des Nerviens : épitaphes sur marbre noir et examen des supports de mémoire », *Revue du Nord*, 423, p. 9-38.

HUMBERT-BUCHER SYLVIE (1998) - « La représentation du défunt sur les monuments funéraires gallo-romains du nord de la Meuse », *Les Cahiers Lorrains*, 1998-1, p. 3-28.

KAKOSCHKE Andreas (2010) - *Die Personennamen in der römischen Provinz Gallia Belgica*. Olms-Weidmann, Hildesheim, 565 p.

KAJANTO Iiro (1965) - *The Latin Cognomina*. Helsinki, 418 p.

KRIER Jean (1981) - *Die Treverer außerhalb ihrer Civitas. Mobilität und Austieg*. Selbsverlag des Rheinischen Landesmuseums,Trèves, 206 p.

KRIER Jean (2016), « Eine seltene Terrakotte aus der römischen Villa in Echternach », *Archaeologia Luxemburgensis*, 3, p. 64-75.

LAMY Pierre-Antoine (2014) - « Un nouveau buste gallo-romain du « Dieu aux oiseaux » découvert à Alésia (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est*, 63, p. 459-465.

LAUBRY Nicolas (2009), « Aspects de la romanisation en Gaule et en Germanie : les monuments et les inscriptions funéraires sous le Haut-Empire », *Pallas*, 80, p. 21-305.

LAUBRY Nicolas (2012) - « *Ob sepulturam* : associations et funérailles en Narbonnaise et dans les Trois Gaules sous le Haut-Empire », dans DONDIN-PAYRE Monique, TRAN Nicolas (dir.) - Collegia : *le phénomène associatif dans l'Occident romain*. Ausonius, Bordeaux, p. 103-133.

LE BOHEC Yann dir. (1991) - *Le testament du Lingon*. Actes de la journée d'étude, Lyon, 16 mai 1990. Centre d'études romaines et gallo-romaines, Lyon, 86 p.

LE GLAY Marcel (1977), « Remarques sur l'onomastique gallo-romaine », dans *L'onomastique latine*. Colloque international du CNRS, Paris, 13-15 octobre 1975. Éd. du CNRS, Paris, p. 269-276.

LEJEUNE Louis (2009) - *Le musée archéologique luxembourgeois d'Arlon. À la découverte des plus belles collections*. Institut archéologique du Luxembourg, Arlon, 276 p.

LEPETZ Sébastien (1996) - « Les animaux dans les pratiques funéraires », dans LEPETZ S. (dir.) - *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 148-153 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 12).

MAHÉO Noël (1990), *Les collections archéologiques du Musée de Picardie*. Musée de Picardie, Amiens, 331 p.

MATHIEU Nicolas (2011) - *L'épitaphe et la mémoire. Parenté et identité sociale dans les Gaules et les Germanies romaines*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 501 p.

PINSARD Charles (1863-1906) - *Les rues d'Amiens, notes sur l'histoire et la topographie d'Amiens*. 72 vol., Fonds Pinsard, Bibliothèque Municipale d'Amiens, inédit.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (1995) - « Aspects de l'onomastique en Gaule Belgique », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 6, p. 207-226.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (2001) - « Onomastique et romanisation : éléments d'une comparaison entre les provinces de Gaule Belgique et de Germanie inférieure », dans DONDIN-PAYRE Monique & RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (éd.) - *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*. Le livre Timperman, Bruxelles, p. 399-470.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (2002), « *Hic situs est* ou *Dis Manibus*. Du bon usage de la prudence dans la datation des épitaphes gallo-romaines », *L'Antiquité classique*, 71, p. 221- 227.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (2004) - « Nouvelles inscriptions latines découvertes au Château des Comtes de Namur », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 78, p. 57-94.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (2009) - « Citoyenneté et nomenclature. L'exemple de la Gaule du Nord », dans HURLET Frédéric (dir.) - *Rome et l'Occident (IIe siècle av. J.-C.-IIe siècle ap. J.-C.). Gouverner l'Empire*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 359-382.

RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (2015) - « Cultes et territoires, Mères et Matrones, dieux "celtiques": quelques aspects de la religion dans les provinces romaines de Gaule et de Germanie à la lumière de travaux récents », *L'Antiquité Classique*, 84, p. 173-226.

REDDÉ Michel (1978) - « Les scènes de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine », *Gallia*, 36, p. 43-63.

ROCHE-BERNARD Geneviève & FERDIÈRE ALAIN (1993) - *Costumes et textiles en Gaule romaine*. Éd. Errance, Paris, 175 p.

ROFFIN R. & VASSELLE François (1966) - « Habitat gallo-romain au nord-ouest d'Amiens : inventaire du matériel gallo-romain », *Revue du Nord*, 48, n° 191, p. 605-625.

SPEIDEL Michael (1993), « The fustis as soldier's weapon », *Les Antiquités africaines*, 29, p. 137-149.

VASSELLE François & WILL Ernest (1956) - « Les cimetières gallo-romains d'Amiens », *Revue du Nord*, 152, p. 321-330.

VASSELLE François (1965-66) - « Découverte d'une stèle funéraire gallo-romaine rue Guynemer à Amiens », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 51, p. 273-276.

VENAULT Stéphane, DEYTS Simone, LE BOHEC Yann & LABAUNE Yannick (2009) - « Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque. Contextes de découverte et étude du corpus », *Bulletin archéologique*, p. 129-204.

Remerciements

Nous remercions vivement Roland Delmaire, professeur émérite de l'Université de Lille 3, M.-Th. Raepsaet-Charlier, professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles et Gabrielle Kremer de l'Institut für Kulturgeschichte der Antike, Österreichiche Akademie der Wissenschaften, à Vienne (Autriche), pour leurs conseils. C'est également un plaisir de remercier Noël Mahéo, conservateur du patrimoine, Musée de Picardie, à Amiens et Christian Vernou, ancien conservateur du patrimoine du musée de Dijon.

Les auteurs

Éric BINET
Responsable d'opération
Centre de recherches Halma–UMR 8164 (CNRS, Lille, MC).

Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE
Maître de Conférences HDR en Histoire romaine, Université de Lille
Centre de recherches Halma–UMR 8164 (CNRS, Lille, MC).

Résumé

Au cours des dernières décennies, plusieurs centaines de sépultures antiques ont été trouvées à Amiens. Les aires funéraires qui ont pu être fouillées se situent, pour l'essentiel, à l'est de la ville et ont livré un certain nombre de stèles comportant une iconographie intéressante et inscrites pour certaines d'entre elles. Sont présentés ici quatre de ces monuments de la mémoire des habitants de *Samarobriva* récemment découverts : deux, dont l'état de conservation ne permet pas de préciser s'il y avait une épitaphe gravée, et deux autres, qui ont conservé le texte inscrit, pour l'un partiellement, pour l'autre presque intégralement. Il est possible de les mettre en lien avec des découvertes anciennes, ceci offrant de mieux connaître l'antique population de cette ville.

Mots clés : Picardie, Amiens, Antiquité, funéraire, stèles, épigraphie.

Abstract

In recent decades, several hundred Gallo-Roman burials have been found in Amiens. The funerary areas which have been excavated are essentially to the east of the city and have produced a number of stelae with interesting inscribed iconography. Four of these memorial monuments of the inhabitants of Samarobriva are presented here: two, whose state of conservation does not allow us to specify whether there was an engraved epitaph, and two others, which have preserved the inscribed text, one partially, the other almost entirely. It is possible to link them with other Gallo-Roman discoveries, thus improving our knowledge of the ancient population of this city.

Keywords : Picardie, Amiens, antiquity, funerary, stelae, epigraphy.

Traduction : John LYNCH

Zusammenfassung

Im Laufe der letzten Jahrzehnte wurden in Amiens Hunderte von antiken Gräbern entdeckt. Die Grabbereiche, die Gegenstand von Ausgrabungen waren, befinden sich größtenteils im Osten der Stadt und haben etliche Grabstelen mit einer interessanten Ikonographie und einigen Inschriften geliefert. Im vorliegenden Artikel werden vier dieser Denkmäler vorgestellt, die in Erinnerung an Bewohner von Samarobriva errichtet wurden: zwei Stelen, deren Erhaltungszustand es nicht mehr ermöglicht klarzustellen, ob ein Epitaph eingraviert war, und zwei weitere Stelen, auf denen die Inschrift, bei der einen nur lückenhaft, bei der anderen vollständig, erhalten war. Die Korrelation mit Altfunden gestattet eine bessere Kenntnis der antiken Bevölkerung dieser Stadt.

Schlagwörter : Picardie, Amiens, Antike, Grabsitten, Stelen, Epigraphie.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).